

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 272. — Août 1905.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 10 Octobre 1905*, à deux heures et demie précises, dans la salle ordinaire des réunions, place du Parvis-Notre-Dame.



SENLIS
IMPRIMERIE E. VIGNON
1, rue Saint-Pierre, 1.

—
1905

SOMMAIRE :

Le Concours agricole de Crépy-en-Valois.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

CB :

12002
7061

SHAS



0 00000 070614

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 272. — Août 1905.

LE CONCOURS AGRICOLE de Crépy-en-Valois.

Le Concours agricole de Crépy, pendant trois jours, a montré ce que déploient dans le Valois, de travail et d'industrie, la grande et la petite culture. Chacun était à son poste pour célébrer, comme elle le mérite, l'Agriculture, honorée de tous et s'occupant de tous.

L'ondée seule, survenue le dernier jour, a désorienté les visiteurs venus de tous les côtés de l'arrondissement.

Elle est bien coquette et bien charmante, cette ville de Crépy, avec son grand chemin vert, ses avenues, sa vieille porte, son vieux château, ses ruines. Les habitants avaient paré les rues des plus jolis décors.

Des arcs de triomphe, en l'honneur des ouvriers agricoles, des vieux serveurs, des hôtes de la journée, de l'industrie, avaient partout témoigné du grand plaisir que faisaient à Crépy les deux Expositions d'horticulture et d'agriculture. Le Valois aime l'agriculture. C'est le grenier de l'Île-de-France. Crépy a fait le meilleur accueil à tous les agriculteurs. Qu'il en soit remercié, ainsi que sa municipalité, qui s'est bien dépensée pour assurer le bon ordre et l'aménagement de toutes choses. La distribution des récompenses s'est faite dans un kiosque, relié à une tente-abri, à deux pas des jolies fleurs de l'Exposition horticole.

De tous les rapports si précis, si concluants, si bien présentés, de toutes les récompenses adaptées à tous les besoins, il s'est dégagé un fait manifeste : L'agriculture du Valois, de cette belle plaine Crépy, qui touche au Multien, peut marcher de pair avec toutes les agricultures de France. Ce sentiment se faisait jour, il y a déjà quatorze ans, à la fête agricole donnée à Crépy dans les mêmes conditions. Le fait aujourd'hui est bien acquis. Les jeunes ont su profiter de l'enseignement de leurs pères, de leurs pratiques culturelles, et toutes ces intelligences ouvertes au progrès réfléchi, secondées par un effort considérable de l'industrie agricole, ont élevé d'un degré la science agricole du Valois.

Les petits n'ont pas été oubliés dans cette fête du travail. Ils sont bien intéressants, ces vieux serviteurs agricoles, et il est très à souhaiter qu'une mutualité agricole donne à tous ces pionniers du travail un lien familial qui les unisse.

L'usine et l'exploitation de Vauciennes, dirigées par M. de Cornois, ont dans les conditions les plus heureuses, établi ce lien désirable. M. de Cornois a récompensé tous ses serviteurs. Les serviteurs à leur tour, dans un charmant sentiment de gratitude, ont voulu aussi récompenser leur maître, et lui ont offert un superbe bronze.

De tels faits sont d'un haut exemple, et le Concours agricole aurait pu fermer sur cette simple page, il eût été digne des précédents.

De grands donateurs, au Concours, avaient apporté leur obole, l'Institut de France, en souvenir de M. le duc d'Aumale, et la Société des Agriculteurs de France.

La ville de Crépy, par ses guirlandes, ses verdure et ses fleurs, avait donné tout son cœur. C'est la jolie pensée qu'il faut retenir.

Nous allons entrer dans les détails de cette industrie agricole, campée, un peu partout, comme des ruches où fourmillent le travail et la vie.

Dès le vendredi, 21 juillet, huit moissonneuses lieuses se sont présentées pour couper une pièce de blé située dans la plaine de Mermont. Toutes ont fait un travail parfait malgré la difficulté de la récolte et dix hectares de blé ont été coupés et liés en moins de deux heures. Sur la demande des cultivateurs venus en grand nombre pour assister à ces essais trois d'entre elles munies de releveur ont coupé à la satisfaction générale des blés très versés ; l'expérience a été décisive et les cultivateurs présents inquiets sur les travaux de la moisson à raison de la verse des blés qui s'est généralisée partout ont été rassurés. Avec quelques perfectionnements dans les machines et un peu de

pratique dans leur conduite les machines pourront dorénavant couper les récoltes les plus versées. Nous donnerons dans un prochain bulletin une étude documentée de ces expériences.

Un progrès très heureux dans ces industries est à signaler. Les ajustages jusqu'ici étaient établis à l'intérieur. L'outillage nouveau les reporte à l'extérieur, ce qui les rend plus simples et plus faciles à vérifier.

La Maison Albaret, de Rantigny (Oise), qui n'a jamais cessé de prendre part aux concours de la Société d'agriculture de Senlis, expose à Crépy un matériel absolument nouveau.

Tenant compte des progrès réalisés en ces dernières années et du desiderata des agriculteurs de la région, elle nous montre un nouveau type de matériel de battage-pressage se rapprochant des modèles étrangers malheureusement si répandus dans nos contrées.

La locomobile type E 12, pouvant faire 20 chevaux est à foyer carré, mécanisme monté sur la chaudière sans bâti, cylindre à double enveloppe, régulateur à quatre pendules, tiroir et glissières circulaires, deux volants de 1 m. 50.

Dans cette machine toutes les pièces fixées sur la chaudière sont rivées, de manière à éviter les fuites.

La batteuse type G 3, peut battre et nettoyer 6 à 8.000 gerbes, elle est à courte-paille à l'avant pour faciliter le pressage.

Elle est munie d'un double nettoyage en travers (breveté s. g. d. g.) donnant le grain absolument propre. De plus, la Maison Albaret y a ajouté un extracteur de menue paille qui permet d'envoyer les balles à une grande distance, et de les faire tomber, le cas échéant, dans un tombereau, ce qui évite toute manutention. Quatre excentriques nouveau modèle à graisse consistante évitent tout échauffement tout en guidant parfaitement les trémies.

Enfin un nouveau modèle de presse à fourrage (type H) à retour rapide, à grande section (45 sur 55) permet de desservir ladite batteuse en faisant de 40 à 50 balles de 70 kilos environ à l'heure.

La presse exposée est en chêne, mais la maison Albaret s'étant fait une spécialité de ces appareils, en construit 8 modèles différents en bois et en métal.

Ces trois machines sont de création récente et ont été exposées pour la première fois au concours général de Paris.

Il suffit de parcourir l'exposition Bajac, Etablissements de Liancourt (Oise), pour se rendre compte que les constants efforts de ce constructeur tendent à

mettre le matériel aratoire en harmonie avec les exigences de l'agriculture et surtout avec les besoins immédiats de la situation.

C'est ainsi qu'on remarque dans sa collection très complète une houe à grand travail destinée à faire non seulement les binages ordinaires, mais aussi les démariages de betteraves, question toute d'actualité dont la solution est vivement réclamée en raison des difficultés de main-d'œuvre avec lesquelles la culture se trouve aux prises.

Nous trouvons également dans cette exposition un rouleau d'un modèle spécial composé de trois éléments, disposition rationnelle dont les avantages multiples seront très appréciés. Le premier et non le moindre est de permettre d'obtenir une très grande largeur de travail bien que les châssis d'assemblage et les arbres centraux restent dans des proportions de poids très modérées. Dans un rouleau ordinaire long, on est obligé de mettre un arbre-essieu très fort, qui aura quand même une tendance à se fausser et former vilbrequin ce qui rend le roulage difficile, sinon impossible, il n'en est pas de même avec le rouleau composé puisque les trois essieux sont courts ; on peut donc leur donner un plus petit diamètre.

Le rouleau composé se prête en outre très bien aux ondulations du sol et on a toute facilité de le faire accéder dans les chemins des champs, de même que dans les portes étroites en attelant les éléments l'un derrière l'autre. A remarquer aussi que les trois parties peuvent travailler ensemble ou séparément.

M. Bajac expose une série d'arracheuses de betteraves à un, deux et trois rangs, dont il est superflu de faire l'éloge puisque ces remarquables machines ont obtenu les hautes récompenses dans les concours spéciaux où elles ont été présentées, en France comme à l'étranger. Parmi ces instruments de construction irréprochable, les uns sont spéciaux au travail d'arrachage de la betterave, d'autres se prêtent à des combinaisons diverses, telles que transformations en buteuse, en arracheuse de pommes de terre, etc. ; on ne peut trouver dans cet ordre d'idées, rien de plus pratique ni de plus économique.

Les charrues brabant doubles, marque A. Bajac sont renommées dans le monde entier ; on y remarque l'application des versoirs à claire-voie spéciaux aux terres collantes et aux terres fortes dont ils brisent mieux la bande retournée. Le fulgurant éclat de certains versoirs pleins attire particulièrement l'attention : il s'agit là du nouvel acier « L'Infernal Eclair », métal formé d'épaisseurs douces et extra-dures et trempé d'une façon telle que la durée du versoir est plus que quintuplée.

Un agencement particulier d'un semoir à grains, placé sur l'âge d'une charrue brabant double est véritablement intéressant tant par son ingéniosité que par les services économiques qu'il peut rendre aussi bien en grande qu'en petite culture, les semis s'exécutant en lignes comme avec les grands semoirs.

Nous signalerons pour terminer les piocheurs-vibrateurs à dents flexibles, les rouleaux à pointes : herses norvégiennes, écrouteuses-émotteuses, brise-mottes divers qui complètent heureusement cette collection avec les machines planteuses de pommes de terre et appareils semoirs de maïs, pois, betteraves, haricots, et toutes grosses graines, permettant de semer en touffes espacées sur les lignes et entre les lignes à des distances voulues.

La maison Desplanches, de Vailly-sur-Aisne, avait exposé une arracheuse-décolleteuse, machine nouvelle appelée à rendre de signalés services.

Les arracheuses-décolleteuses de M. Pruvot ont été aussi très remarquées.

MM. Sierres frères avaient exposé leurs ingénieux appareils de laiterie, et M. Baron, de Fresnoy-le-Luat, montrait ses curieux colliers.

Un matériel complet de brabants, herses, déchaumeuses, de M. Grateyrolle, d'Etrépilly, était fort étudié.

M. Masson, constructeur à Brasseuse, avait un joug à bœufs bien combiné pour réduire la fatigue.

La Société Française de Vierzon avait envoyé un beau matériel de battage.

M. Michel Robert, de Senlis, était venu à Crépy avec les machines Mac-Cormick, de la maison Walhut, connue dans le monde entier.

La maison Descamps, à Compiègne, avait exposé tout le matériel de la maison Massey-Harris.

Les écrémeuses Garin étaient très admirées.

La maison Amiot, de Bresles, présentait des herses, échaumeuses, extirpateurs, houes, bineuses, etc.

De beaux instruments de pesage constituaient le matériel de la maison Boë.

MM. Joly frères, de Ferrières, avaient des tarares, des cribles, des coupe-racines.

Les charriots et les tombereaux de M. Dieux, à Crépy, formaient un ensemble remarquable, comme structure, force, ingéniosité de disposition. M. Dieux, simple comme tous ceux qui produisent, est un constructeur fort distingué.

La maison Klaine, de Nanteuil-le-Haudouin, montrait ses semoirs à grains et à engrais et des moteurs pratiques.

M. Jourdain, de Crépy, avait installé un moulin à battre des mieux conditionnés.

M. Jules Firon, à Rully, était venu avec de fort beaux tombereaux.

M. Delahaye, à Bohain, avait aligné tout un matériel de charrues.

M. Bolinder, 12, boulevard Magenta, Paris, faisait fonctionner des moteurs à pétrole à deux temps.

M. Liet, de Bihorel-les-Rouen, avait attiré autour de ses semoirs de nombreux visiteurs.

M. Chalifour fils, 24, rue Vicq-d'Azir, Paris, a fort intéressé la galerie, avec ses moulins et ses semoirs allemands.

M. Lemaire, à Creil, a obtenu beaucoup de succès avec ses semoirs économiques.

M. Souplet, à Glaignes, était venu représenter la maison Oslorne.

La maison Salis, d'Amiens, brillait par ses tonneaux et ses curieux nettoyeurs de betteraves.

Les paniers, les vanes et vanettes de M. Thiault, à Crépy, étaient justement fort remarquables.

Le matériel de herses, trieurs, etc., de M. Molès, à Amiens, était au complet.

MM. Bizet et Guérin, 96, rue Saint-Dominique, représentés par M. Praquin, ont très intéressé avec leurs supports et leur matériel de meules.

M. Faul, rue Servan, à Paris, avait exposé des semoirs et des moissonneuses-lieuses.

M. Buat, de Senlis, fort connu dans toute la région, avait amené de nouveaux modèles de chariots, de voitures, de charrettes simples et élégantes.

Cette année, pour la première fois, est apparue au concours de Crépy la moissonneuse-lieuse avec un moteur articulé.

Cet appareil, d'une adaptation facile sur les bancs coupeurs des lieuses, permet de relever automatiquement les récoltes couchées avant qu'elles ne soient soumises à l'action de la lame.

Les appareils actuels demandent à être perfectionnés.

Les moteurs devant relever la gerbe peuvent se piquer en terre ; les releveurs fixés sont d'une installation difficile, et le releveur articulé sera le dernier mot de cette ingénieuse innovation.

La distribution des récompenses eut lieu à trois heures et demie, sous une tente édifiée près du kiosque de musique, lequel tenait lieu d'estrade.

L'excellente fanfare les *Enfants du Valois*, prêtait son concours à cette cérémonie. Elle avait bien voulu, avec sa bonne grâce et son talent, en rehausser l'éclat.

Sur l'estrade avaient pris place : MM. Martin, président de la Société d'agriculture ; Sagny, vice-président ; Vantroys, président de la Société d'horticulture ; Franck Chauveau, sénateur ; Audigier, député ; Chopinet, maire de Crépy, vice-président du Conseil général ; le comte de Kersaint, conseiller général ; Punant, Longuet, conseillers d'arrondissement ; le Conseil municipal, le Bureau de la Société d'agriculture, MM. de Cornois, Duvivier, Meignan, Boisseau, Lemoine, Devouge, Delaunay, Roland (Auguste), Roland (Léon), Bataille, etc., en un mot tous les agriculteurs de la région.

Discours de M. Léon Martin, Président de la Société d'Agriculture.

Mesdames, Messieurs,

Les progrès accomplis par l'Agriculture pendant ces dernières années, sont considérables ; je les ai mis en évidence à plusieurs reprises, et dans notre pays ils sont particulièrement remarquables dans la production du blé et du sucre.

Ces progrès sont dus à la science de nos cultivateurs, mais aussi au travail de nos ouvriers, et j'associe, dans le mérite de cette œuvre commune, le laboureur, qui a su conduire les instruments nouveaux, et l'agriculteur qui a su introduire les méthodes nouvelles dans une grande exploitation. C'est, en effet, par leur association librement consentie et consciencieusement appliquée, que ces résultats ont été obtenus, et lorsqu'il est question de changer notre organisation sociale, de supprimer la propriété privée, de réglementer le travail, de lui ôter toute initiative et toute liberté, et de nous enfermer dans une immense collectivité où tout sera réglé, mesuré, mais obligatoire, il est bon d'étudier les conditions du travail tel qu'il a été pratiqué dans le siècle qui vient de s'écouler.

Le principe dominant du travail depuis la Révolution de 1789, c'est la liberté. Les corporations, les jurandes, les maîtrises et autres réglementations de toute espèce, même celles qui semblent établies en faveur des ouvriers, avait ralenti le travail, diminué la production et conduit le pays à la famine, à la misère et aux atrocités qui ont marqué cette époque.

Toute cette réglementation qui, avec le temps, était devenue très compliquée, fut abolie, et le travail fut déclaré complètement libre.

Les résultats de cette liberté ont été remarquables ; elle a produit, dans la masse des travailleurs, une émulation très vive et fait ressortir les qualités éminentes de quelques-uns d'entre eux. Leur assiduité au travail, l'habileté, la conscience qu'ils y apportaient, les ont fait de suite remarquer et leur ont assuré une rémunération supérieure. Ils savaient, de plus, l'économiser et la conserver malgré la modicité des salaires. J'ai connu, au début de ma carrière, il y a quelque cinquante ans, un vieux vacher à moitié infirme, qui montrait avec orgueil les piles de pièces de cinq francs qu'il accumulait dans son armoire.

Mais on travaillait ferme, on commençait au jour et on finissait au jour. La race n'en a pas été amoindrie ; dans les champs l'air est pur et le repos relève de toutes les fatigues. Le corps n'est que plus robuste après un pareil entraînement,

Ceux qui ont eu l'énergie de soutenir pendant de longues années ce travail assidu et d'observer une stricte économie, ont vu leur pécule augmenter. Ils ont formé une élite de bons ouvriers comme ceux que nous sommes heureux de récompenser aujourd'hui et fiers de compter dans notre grande famille agricole.

Ce pécule formait la base d'une petite fortune, et si le fils a profité des exemples du père, s'il a hérité des vertus de la mère, s'il est, comme eux, travailleur prudent et économe, il peut entreprendre, avec succès, une petite culture et augmenter peu à peu son patrimoine.

La liberté fait encore ici des merveilles ; le petit cultivateur n'a de compte à rendre qu'à lui-même, il en profite pour se livrer avec plus d'ardeur au travail. Il utilise toutes les heures de la journée, et quelquefois de la nuit, lorsqu'il a des récoltes à sauvegarder.

Dans les intervalles que lui laisse sa culture, il entreprend des transports, et ne travaille pas avec moins d'ardeur. Voyez-le sur la route, il mange son pain tout en marchant, tandis que ses chevaux marchent ; il n'a pas d'autre repas, il se remet à l'ouvrage pour le déchargement de sa voiture, il ne perd pas une heure.

Sa ménagère n'est pas moins active ; elle est, comme on dit en culture, la première levée et la dernière couchée, et tous deux, d'autant plus robustes qu'ils ont plus travaillé, lèguent à leurs enfants un corps sain, leurs qualités d'aptitude au travail et d'économie soutenue, un avoir très sensiblement augmenté.

Avec la troisième génération, la famille peut arriver à se classer dans la grande culture, mais, le plus souvent, les accidents, les défaillances, les nombreuses familles, les crises de toutes sortes ont retardé l'avènement de la fortune, et il faut ordinairement les efforts persévérants de plusieurs générations pour y parvenir.

Mais, pour nos cultivateurs, la fortune n'est pas le repos ; l'exploitation a grandi, mais elle n'en est que plus difficile et plus compliquée à conduire. Au travail et à l'économie, il faut joindre des connaissances plus étendues. Le jeune cultivateur a reçu une instruction complète, il a acquis toutes les notions que la science met à sa disposition pour pénétrer le problème ardu de la production, en mécanique, en chimie, zoologie, etc. Il se tient au courant de toutes les publications, il essaie, à ses risques et périls, les méthodes, les instruments, les engrais nouveaux, il passe aux profits et pertes les essais malheureux, perfectionne, rend pratiques et économiques ceux qui ont chance de réussir ; en un mot il marche à la tête du progrès.

Le petit cultivateur suit de près ses travaux, il s'approprie ceux qui ont reçu la sanction de l'expérience. L'ouvrier agricole fait chez lui son apprentissage et se perfectionne dans la conduite des instruments nouveaux.

Ces trois phases du travail agricole se soutiennent et se complètent mutuellement ; si l'une venait à manquer, chacune des deux autres en souffrirait. Ceux qui se placent en tête de l'agriculture n'y sont arrivés que par une longue suite d'efforts soutenus et intelligents : nulle part la sélection n'a été plus sévère ; jamais fortune n'a été mieux acquise et mieux employée.

Dans l'énumération des œuvres de l'Agriculture pendant le siècle dernier, je ne citerai qu'en passant, malgré leur importance, les milliards qu'elle a fournis à

l'industrie. Pour n'en donner qu'un exemple, les chemins de fer sont sortis du bas de laine de nos paysans, leurs mécaniciens et leurs ingénieurs, de nos meilleures familles rurales.

Mais je ne veux m'occuper que de ceux qui sont restés fidèles au travail de la terre, et montrer que si la liberté a profité à l'élite de nos cultivateurs, elle a été très favorable également à la masse de nos travailleurs agricoles.

Nous trouvons dans nos vieux livres de culture, qu'il y a cent ans, un charretier gagnait, avec la nourriture, de 100 à 120 francs pour l'année entière; aujourd'hui, avec une nourriture meilleure, il gagne 5 à 600 francs, soit cinq fois plus. Les bergers, les batteurs, les moissonneurs, etc., recevaient des salaires équivalents et qui se sont élevés dans la même proportion.

D'où vient ce progrès? Ne croyez pas qu'il vienne simplement de la bonne volonté du patron ou des exigences des ouvriers. Non, ils sont pareillement des agents de la production, et c'est la consommation qui règle les bénéfices et les salaires, et tous deux se heurtent à sa puissance d'achat; tant que le blé a été cher, le consommateur s'est contenté de seigle, d'orge ou même d'avoine.

Mais le cultivateur peut augmenter ses bénéfices par sa science agricole, et l'ouvrier augmenter son salaire par son habileté et son entraînement au travail. Ils peuvent même produire à meilleur marché et développer la consommation en se servant d'un outillage perfectionné.

La preuve en est facile à faire. Pour la moisson, par exemple, le travail se faisait avec une faucille, le salaire était misérable, à peine 2 francs par jour, et le blé était cher. La faux a succédé à la faucille, le travail à la tâche au travail à la journée et le salaire s'est élevé à 6, 7 et 8 francs par jour. Aujourd'hui, paraît la moissonneuse, et le salaire, loin de s'abaisser, s'élève encore. Il ira grandissant à mesure que nos ouvriers seront plus habiles à la conduire et pourront surmonter les difficultés qui restent à vaincre.

C'est une conséquence toute naturelle de la situation; les intérêts du patron et de l'ouvrier ne peuvent que s'entendre, puisqu'ils sont les mêmes; le cultivateur a fait une grosse dépense en achetant la machine, il faut qu'elle lui rapporte; il a donc tout intérêt à surexciter l'ardeur de l'ouvrier par une récompense proportionnée au travail effectué. Cet instrument merveilleux sera donc en même temps qu'une économie pour les cultivateurs, une source de profits pour l'ouvrier, et celui-ci cessera de la regarder avec hostilité.

Il en sera de même de toutes les machines, machine à battre et autres, elles amèneront forcément l'augmentation des salaires parce qu'elles augmentent le rendement du travail et diminuent le prix de la façon du battage par exemple. Les ouvriers américains le comprennent bien; pour eux le travail manuel tout seul ne se paie pas assez, aussi ils s'appliquent à conduire toutes les machines et au besoin à les perfectionner; ils font concurrence aux ingénieurs et aux industriels, pour en propager l'emploi.

Nous ouvriers ont l'intelligence assez ouverte pour se mettre au courant de tous les progrès, ils sont habiles et énergiques, ils ne craignent pas le travail excessif quand il s'agit d'améliorer leur sort, ce n'est pas à eux qu'on pourra imposer cette réglementation qui fixe et diminue le travail, l'arrête à heure fixe,

sans tenir compte du temps, le rend passif et inerte parce qu'il le décourage. Allez-donc arrêter l'ouvrier dans sa tâche alors qu'il médite de l'accomplir mieux et plus rapidement, qu'il calcule le bénéfice qu'elle lui rapportera et l'aisance qui en résultera pour sa maisonnée ; il rejettera bien loin votre sentimentalité ; il réclamera hautement le droit d'user de ses forces et de régler son travail à sa guise.

N'est-ce pas au travail libre, énergique et soutenu de nos populations rurales que la France doit le développement remarquable de son agriculture et de son industrie ?

N'est-ce pas grâce à lui que les routes et les chemins de fer sillonnent nos campagnes ?

N'est-ce pas grâce à lui que nous avons fait disparaître les disettes et les famines qui désolaient notre pays à intervalles plus ou moins rapprochés et que nous fournissons maintenant du pain blanc à toute la France ?

Si vous réglemez et diminuez les heures de travail, si l'esprit de nos cultivateurs n'est plus tendu vers la récolte à obtenir, mais si leur pensée et leurs yeux n'ont d'autre objectif que l'heure qui se fait attendre, si courte qu'elle soit, ne craignez-vous pas que la récolte ne diminue dans des proportions incalculables, que le pain ne devienne cher, que les disettes ne reviennent avec leur cortège de misères ?

La conséquence en serait cependant forcée. Aussi, Messieurs, nous garderons la liberté de notre travail, elle a été l'instrument le plus efficace de la prospérité de notre pays ; nous voulons poursuivre l'œuvre de nos pères, nous donnerons encore à la France tout ce que nous avons de force, d'intelligence et d'énergie parce que nous la voulons toujours plus grande, plus prospère et plus respectée.

*Rapport de M. Paul Devouge,
sur la visite des fermes du canton de Crépy.*

Je viens, Messieurs, au nom de la Commission que vous avez chargée de visiter les exploitations agricoles du canton de Crépy-en-Valois, vous rendre compte de ses travaux.

Je n'entreprendrai pas de vous faire une description détaillée de ce beau canton, l'un des plus fertiles, sinon le plus fertile de l'arrondissement de Senlis.

Ses origines géologiques et les phases par lesquelles l'Agriculture y a passé, vous ont été exposées ici même de si complète et si magistrale façon par mon distingué et éminent prédécesseur, M. Léon Fautrat, que j'aurais mauvaise grâce, n'ayant ni sa science, ni sa compétence, à vouloir ajouter quelque chose après lui.

Par ailleurs, vous connaissez tous la physionomie de ce canton, ses plaines et ses vallées sillonnées les unes et les autres de nombreuses lignes de chemins de fer qui, en mettant chaque exploitation à une distance raisonnable

d'une gare, ont réalisé pour toutes la facilité des transports, c'est-à-dire la condition primordiale de toute culture intensive et, partant, de toute prospérité.

Ainsi, en possession d'un sol fertile et placés dans des conditions générales d'exploitation plutôt favorables, les agriculteurs de ce canton, grands et petits, ont tenu à honneur d'en faire un modèle et lui ont acquis la renommée que vous lui connaissez et qui a dépassé les limites de cet arrondissement. Ces agriculteurs ne sont pas seulement d'éminents praticiens ; ils possèdent en outre, pour la plupart, la science exacte et profonde de leur métier.

Impuissants évidemment, comme tout le monde, contre les éléments de la nature ou les soubresauts fantaisistes de la législation, ils sont aptes à atténuer, dans la mesure du possible, les effets des uns et des autres. Ils rivalisent d'ardeur à suivre tous les progrès qui leur permettent de lutter contre la concurrence industrielle nombreuse et variée, tant à Crépy que dans les vallées, et qui raréfie la main d'œuvre sans grand profit pour celle-ci.

A leurs qualités professionnelles, nos collègues du canton de Crépy joignent une affabilité qui nous a fait recevoir partout le meilleur accueil. Aucune demande de concours ne nous avait été faite, mais nous avons trouvé toutes les portes largement ouvertes devant nous.

Nos collègues, rompant heureusement avec les errements passés, et qui étaient motivés chez quelques-uns d'entre vous par une modestie exagérée, ont compris que nous n'étions pas des juges venant inquisitionner indiscretement chez eux et les menacer de critiques plus ou moins fondées. Des juges ! mais à quel titre le serions-nous ? Nous sommes des collègues, des pairs, des amis (et dans bien des cas nous pourrions être des disciples), venant pour rendre compte des meilleures méthodes, des meilleures organisations pour les donner en exemple et en faire profiter chacun. Et c'est parce que le rôle de votre Commission a été ainsi compris que nous avons rencontré cet empressement unanime à nous recevoir et à ratifier par avance, nous l'espérons du moins, la désignation que nous ferons à vos suffrages de ceux que nous avons crus les plus méritants parmi tant d'émérites concurrents.

La petite, comme la grande culture, comptent, dans ce canton, de si nombreux représentants que votre Commission n'a pu, malgré son désir, visiter toutes les fermes et toutes les exploitations. Il y eut là pour nous une impossibilité matérielle pour laquelle nos prions nos collègues de bien vouloir nous excuser.

La petite culture poursuit dans ce canton les mêmes buts et applique les mêmes procédés que sa sœur aînée. Chez l'une comme chez l'autre, c'est toujours le blé et la betterave, cette dernière surtout, qui sont la base de tous les assolements et le principal objet de tous les soins et de tous les sacrifices.

Dans la préparation de la terre, dans l'emploi des engrais artificiels, dans le choix des semences et par-dessus tout peut-être dans l'emploi parfois

délicat des machines agricoles, la petite culture a suivi les progrès et profite de toutes les leçons, à tel point qu'il n'y a plus entre la petite et la grande culture, pour ainsi dire, d'autre démarcation que celle du plus ou moins d'importance de la surface cultivée.

M. ANATOLE BRUNET, à Béthisy-Saint-Martin, cultive 30 hectares, 6 en blé, 6 en avoine, 6 en betteraves, le reste en fourrages et prairies. M. Brunet emploie le nitrate et le superphosphate d'os comme complément en fumier que lui produisent 3 chevaux, 7 vaches et 15 moutons. Ses récoltes sont bonnes ; particulièrement il nous fut donné d'admirer son avoine des Salines.

M. GEORGES CHEVALIER, à Vaucelles, possède 4 chevaux et 8 vaches et fait valoir 25 hectares, 6 en blé, 6 en avoine, 5 en betteraves, 5 en luzerne et 3 dans lesquels il met, dit-il, un peu de tout. M. Chevallier donne la préférence aux engrais composés et complets dont il obtient les meilleurs résultats. Les récoltes qu'il nous a montrées le prouvent abondamment.

M. ALBERT RABBÉ, est voisin du précédent. Dans son écurie, 4 bons et forts chevaux ; sa vacherie se compose de 7 bêtes ; il a en outre 170 moutons. Son fermage se compose de 45 hectares dont 10 en blé, 7 en avoine, 10 en betteraves, 7 en luzerne et sainfoin, le reste en pré et seigle.

Les betteraves que nous avons vues étaient magnifiques, les blés et les avoines étaient très bons pour l'année.

M. ANSELME HAZARD, à Béthisy-Saint-Pierre, cultive 55 hectares : 14 en blé d'automne, 5 en blé de printemps, 12 en avoine blanche des Salines, 9 en betteraves, le reste en luzerne et fourrages. 6 chevaux, 10 bonnes vaches et 1 taureau garnissent la ferme. M. Hazard emploie ses chevaux pour actionner sa machine à battre. La culture, divisée par la vallée, est ainsi rendue plus difficile, mais grâce à un travail actif, il obtient les meilleurs résultats. Les betteraves qu'il nous fit voir en donnaient un témoignage éloquent ; de même l'avoine dont il effectuait le battage lors de notre visite.

M. DÉSIRÉ HAZARD, à Béthisy-Saint-Martin, exploite 84 hectares dont l'assolement est le suivant : 25 hect. en blé, 20 en avoine, 18 en betteraves, le reste en prairies artificielles. En plus du fumier qu'il obtient de 9 bons chevaux que nous avons vus dans son écurie et de 20 vaches hollandaises, M. Hazard achète des suints de laine et comme engrais chimiques du nitrate, du superphosphate minéral et du chlorure de potassium. Les récoltes qu'il fait lui donnent entière satisfaction.

M. Hazard a manifesté à la Commission ses regrets de ne pouvoir agrandir sa ferme ; ses vaches en particulier souffrent du manque de place, et par suite du manque d'air. Il a dû faire construire en face de chez lui et de l'autre côté de la rue, un hangar sous lequel il range tous ses instruments, ses engrais, liens, etc.

M. ANSELME HAZARD, frère du précédent, est son voisin d'en face ; il cultive 30 hectares : 9 en blé, 7 en avoine, 7 en betteraves, 7 en luzerne. A l'encontre de son frère logé trop à l'étroit, il habite une ferme presque entièrement neuve dans laquelle il dépense en moyenne 3.000 francs par an depuis huit années, ce qui représente le chiffre élevé de 100 francs par an et par hectare.

C'est une petite ferme moderne avec écurie et vacherie très spacieuses, où les animaux sont logés très à l'aise. Leur santé y gagne ; aussi les voyons-nous dans un état magnifique.

L'installation se complète par un magasin à pulpes bien composé, un magasin à engrais et un grenier à blé avec une disposition ingénieuse pour le chargement facile des sacs, enfin par un hangar important.

L'aspect des récoltes ne le cédait en rien à celui de la ferme ; en conséquence, votre Commission vous propose d'accorder à M. Hazard (Anselme) un objet d'art pour l'installation remarquable de sa ferme.

M. LUCIEN RABBÉ, à Saintines, cultive 32 hectares : 10 en blé, 10 en avoines, 8 en betteraves, 4 en luzerne. En plaine il nous montre une récolte de blé magnifique et des avoines extraordinairement fortes qui atteignent 1 m. 75 de hauteur. Ses betteraves étaient d'une belle vigueur et ne redoutaient nullement les effets de la grande sécheresse.

Dans sa cour 3 chevaux, 2 vaches et 300 bons moutons.

Ici se place un fait assez rare et qui mérite d'être signalé : un cultivateur possédant 10 moutons par hectare de culture, la chose ne se voit pas tous les jours. La bergerie est neuve et son installation est remarquable et bien comprise. Près de là et sous un hangar, la collection la plus complète de tous les instruments agricoles : faucheuses, moissonneuses, râtaux, arracheuses de betteraves, semoirs à engrais et à grains, bineuses, tonneaux à purin, herses, etc. L'installation de la machine à battre est aussi bien faite. La Commission est d'avis de décerner un objet d'art à M. Lucien Rabbé pour l'importance et la qualité de son troupeau.

M. DORION, à Crépy, exploite avec autant d'habileté que de compétence 82 hectares dont l'assolement est le suivant : 24 en blé, 17 en avoine, 17 en betteraves, 16 en luzerne, le reste en culture variée.

Il est secondé dans sa tâche par ses fils et belle-fille.

On peut dire de la ferme Dorion qu'elle a les défauts de ses qualités. Si d'une part sa situation presque au centre de la ville lui donne des avantages incontestables, d'autre part le resserrement des bâtiments donne aux animaux un logement extrêmement réduit. Particulièrement 12 bonnes vaches et un taureau y sont installés très à l'étroit ; 10 chevaux d'un type parfait, 340 très bons moutons complètent l'ensemble du bétail.

M. Dorion cultive intensivement, il emploie de fortes fumures de 50.000 kg.

à l'hectare qu'il complète par des additions non moins importantes d'engrais complet. Aussi les récoltes que nous avons vues étaient-elles toutes très belles, bien que très éloignées les unes des autres ; sa culture étant très divisée. Par son travail, son intelligence et son économie, M. Dorion a paru à votre Commission digne de ses éloges et du meilleur exemple ; elle vous propose de lui accorder *la prime d'honneur de la petite culture*.

Avant d'entrer dans la grande culture, je renouvelle à ceux de ses représentants que nous n'avons pu visiter, les excuses de votre Commission, tout particulièrement à MM. Fleurot, à Rouville ; Mantel, à Duvy ; Gréhan, à Hazemont ; Corbie, à Feigneux ; sauf ce dernier qui nous a quittés, nous retrouverons les autres au prochain concours de Crépy.

M. GATTÉ, à Sainte-Luce. — La ferme de M. Gatté se trouve en bordure de la vallée et sa plaine d'un seul côté de la ferme, dans la direction de Rocquemont.

M. Gatté joint à la profession d'agriculteur celle de marchand de chevaux et il nous fut donné de voir chez lui, lors de notre visite, quelques bons sujets qu'il destinait à la vente ; les vaches étaient également d'un bon choix, dénotant le connaisseur. En plaine de bons blés, particulièrement ceux qui avaient été faits après luzerne. Ses avoines étaient assez bien réussies. Seules les betteraves étaient ordinaires, la sécheresse de l'année les ayant retardées au départ. En quittant la plaine de M. Gatté, nous arrivons au Plessis-Châtelain, chez M. Péters, auquel nous faisons une courte visite.

M. PÉTERS, au Plessis-Châtelain. — M. Péters nous montre l'étendue de sa culture et l'importance de sa ferme, nous met au courant des difficultés qu'il a rencontrées au début, la terre qu'il a reprise n'étant pas précisément dans le meilleur état et les bâtiments laissant aussi à désirer. Nous voyons avec lui quelques bonnes pièces de blé et d'avoine, et des betteraves ayant un bon commencement de végétation.

M. VARLET, à Vérines. — M. Varlet occupe trois fermes qui, réunies en une seule, constitueraient certainement un beau logement. Telles qu'elles sont elles rendent la surveillance plus difficile. Dans la première, 9 chevaux, la machine à battre et une partie des moutons ; dans la seconde 14 bœufs et des moutons ; dans la troisième le reste du lot. M. Varlet qui s'attache particulièrement aux moutons nous montre en détail un très bon lot de dishley-mérinos, qu'il veut qu'on nourrisse le plus fort possible pour pouvoir lui faire consommer toute sa récolte de fourrage. Aussi ses animaux en profitent largement, sont de forte taille et dans un état magnifique. L'année sèche de 1904 n'avait pas été favorable à la terre de Vérines ; malgré cela les betteraves avaient le meilleur aspect, seules les avoines manquant d'humidité ne promettaient pas d'être aussi bonnes qu'à l'ordinaire.

M. LONGUET, à Bémont. — M. Longuet fait valoir 230 hectares, dont 90 sont en blé, 36 en avoine, 5 en seigle, 51 en betteraves, 45 en trèfle, luzerne et sainfoin. Les betteraves que M. Longuet nous fait voir avaient une bonne végétation ; les blés étaient bien pleins, les avoines seules venaient moins facilement.

A l'intérieur de la ferme, une installation bien comprise ; 9 chevaux dans l'écurie, 24 bœufs dans une bouverie neuve et bien agencée. Les bergeries étaient vides, M. Longuet s'étant abstenu d'acheter les 500 moutons qu'il engraisse chaque année suivant son habitude pendant l'hiver. La rareté des fourrages de l'année 1904 et la cherté des moutons lui avaient fait préférer conserver pour les animaux de trait toute sa nourriture.

Dans la grange, une machine à battre bien installée avec un nettoyage mécanique du grain. En arrière, des hangars, qui facilitent en hiver la manipulation des gerbes de blé et de la paille. En avant, une machine à vapeur actionnée par un générateur économique à laquelle est adjointe une scierie mécanique qui agrémente les loisirs du chauffeur. Avant de quitter M. Longuet, notre Président le complimente sur la restauration d'un goût tout moderne de son corps de logis, dont il a su tirer le meilleur effet.

A Ormoy-Villers, M^{me} ROSIN, secondée par son fils et M. Robin, son frère ; fait valoir 225 hectares ainsi répartis : 70 en blé, 12 en avoine, 70 en betteraves, le reste en sainfoin, luzerne, trèfle, pommes de terre et maïs. Les luzernes que M. Robin nous fit voir étaient particulièrement fortes, les betteraves étaient très belles, il en est généralement ainsi à Ormoy. Les blés et les avoines avaient trouvé une année moins favorable. M^{me} Robin fait des engrais chimiques un emploi judicieux, et la réputation des résultats qu'elle obtient n'est plus à faire pour personne.

La cour de la ferme est petite et il est impossible en entrant de se faire la moindre idée de la quantité vraiment surprenante de tout ce qu'elle renferme. C'est presque l'intensité des plus grandes villes, aussi a-t-on employé non seulement le rez-de-chaussée et le premier étage, mais encore les sous-sols dans lesquels, il est vrai, la nuit n'a pas droit, grâce à une belle installation de lumière à l'acétylène. M. Robin apporte d'ailleurs beaucoup de soin à cette installation, augmentant lui-même chaque jour le réseau et le perfectionnement de l'éclairage. Douze bons chevaux ardennais, 24 bœufs en parfait état, bien choisis et aussi bien présentés, 40 superbes vaches à lait de race flamande, ayant peut-être un peu moins de taille que dans les vacheries modèles de Bouillancy, mais ayant la même finesse et les mêmes qualités laitières. La place me manque ici pour pouvoir vous détailler comme elle le mérite et avec tout l'attrait qu'elle comporte, l'installation tout entière de la machine à battre avec son nettoyage complet, crible Josse, cylindre anglais, balai mécanique, trieur, sélectionneur, de la machine à vapeur, du coupe-

racines spécial faisant de grosses cossettes pour éviter la déperdition du jus et la fermentation du mélange, du concasseur à tourteaux, de la cave à betteraves avec sa chaîne élévatrice, de la manutention en général ; on pourrait y faire de la cuisine, tellement la propreté est grande partout. Enfin de l'étable elle-même, dont les lavages énergiques laissent apparaître les briques rouges du sol. Un système ingénieux et commode permet d'abreuver d'eau tiède en hiver chaque rangée de vaches, la laiterie est fort bien tenue avec sa température agréable du 18° contrastant sérieusement lors de notre visite avec celle du dehors.

Les caves bien aménagées reçoivent chaque jour 42 fromages de 18 litres chacun ; le service se fait sans peine à l'aide d'un petit chemin de fer Decauville qui roule dans un flot de lumière.

La porcherie est peuplée de sujets resplendissants de santé qui consomment le trop plein de la laiterie, auquel on joint uniquement du gluten de maïs. Pour finir (j'en oublie forcément) un système d'arrosage automatique sur le fumier. Une pompe refoule le purin d'une citerne dans plusieurs jets rotatifs qui l'envoient dans toutes les directions. Le fumier y gagne en enrichissement ce que l'odorat y perd en agrément. Ceci n'a qu'une moyenne importance, on est du métier ou l'on n'en est pas ?

M^{me} Rosin ayant eu, au dernier concours de Crépy, une récompense spéciale pour sa vacherie, votre Commission lui présente de nouveau ses félicitations pour sa belle installation et lui exprime le regret de ne pas avoir une nouvelle récompense à lui offrir.

Il y a bientôt 25 ans que M. PAUL MEIGNEN a repris de son père la ferme d'Huleux et malgré cela, il est toujours jeune, toujours d'une activité sans pareille. Il a acquis par cette longue expérience la connaissance approfondie des choses de la culture, la science des engrais chimiques en particulier n'a plus de secret pour lui.

M. Paul Meignen ne recherche pas les récoltes maxima qui souvent, dépassant le but, donnent de grands déboires. Il s'attache à faire bien, trouvant sans doute lui aussi que le mieux est l'ennemi du bien. De nature extrêmement franche, il a tenu à faire voir à la Commission ce qu'il avait de moins bon. Malgré cela, nous avons vu chez lui 100 hectares de bons blés, 40 hectares d'avoines, dont une partie d'avoine blanche Garton extraordinairement forte, 80 hectares de betteraves très propres et très poussantes. A l'intérieur 10 chevaux, 30 bons bœufs, 2 vaches et 480 moutons. Dans une belle grange une machine à battre bien installée conduisant les grains sous des greniers contigus. De nombreux hangars mettent à l'abri un très bon matériel.

M. CHARLES LEMOINE, à Duvy, a repris il y a quelques années la ferme principale de son père, M. Alfred Lemoine. Il semble bien aussi qu'il en ait conservé toutes les traditions de soins minutieux et d'extrême tenue, et c'est

bien chez lui que l'on peut dire qu'il y a une place pour chaque chose et que chaque chose est à sa place.

M. Charles Lemoine qui ne marchande pas son temps pour la surveillance de son affaire, est aussi de ceux qui font plus besogne que de bruit. Il n'exagère pas la valeur des choses et se contente de les présenter très modestement. C'est ainsi qu'il nous fut donné de voir dans une exploitation de 250 hectares, 80 hectares de bons blés, 65 hectares d'avoines, 50 hectares de très belles betteraves, 45 de luzerne et sainfoin.

M. Charles Lemoine emploie en plus de ses fumiers des poudrettes et des gadoues, il complète le tout des mélanges d'engrais chimiques, renfermant en proportions bien déterminées, du nitrate de soude, du sulfate d'ammoniaque et du superphosphate d'os. Il fait usage pour ses blés de phosphate précipité et pour les avoines de sulfate d'ammoniaque et de superphosphate.

Dans ses écuries, 15 chevaux à chacun desquels il fait consommer par jour 1250 grammes de son mélassé, en remplacement d'autant d'avoine, pratique qu'il trouve bonne. 20 bœufs en parfait état, 4 vaches bretonnes et 500 moutons charmois. Ce lot charmois mérite une attention particulière. D'une beauté remarquable et d'une régularité absolue, tous les sujets qui le composent se ressemblent de façon étonnante, on dirait qu'ils ont été faits dans une fabrique de jouets d'enfants, tellement ils sont pareils. Cette race est jolie. La tête et les attaches excessivement fines, peu de peau et pas d'os. Par suite un rendement très élevé en viande de qualité supérieure. Pour tous ces avantages réunis ces moutons sont très recherchés de la boucherie qui les paie beaucoup plus cher que les autres. Au point de vue agricole c'est une race rustique et précoce qui arrive à donner trois agneaux en deux années. Elle se nourrit avec une telle facilité qu'il faut surveiller l'état pour éviter, contrairement aux autres, l'excès d'embonpoint qui peut devenir nuisible à la reproduction.

J'exprime à M. Charles Lemoine l'admiration de la Commission en même temps que ses regrets de n'avoir pas à sa disposition un nombre de récompenses suffisant pour lui en attribuer une qui serait si bien méritée, pour la beauté et la régularité de ce lot spécial.

M. PIERRE PETIT, à Béthancourt.— M. Petit n'a pas respiré l'air du métier dès son jeune âge, car il est né à Paris, mais étant venu plus tard il répare, en quelque sorte le temps perdu, en apportant une ardeur, une conviction et un amour de l'agriculture, vraiment extraordinaires. Il marche résolument de l'avant et ne suit pas les sentiers battus de la routine. Il se lance au contraire en plein dans le nouveau et l'inédit. M. Petit, qui a la science agricole, s'est spécialisé dans la production du lait et l'élevage des porcs; 22 vaches de diverses races lui fournissent le lait dont il extrait ensuite à l'aide d'appareils (barattes, malaxeurs, dernières créations des inventeurs américains), en un beurre excellent dont il trouve dans les environs et à Crépy même, le place-

ment plus que facile. Avec le surplus et le petit lait il engraisse des veaux. A la place des moutons, et dans une grande bergerie qu'il a disposée ingénieusement et économiquement, il élève et engraisse 100 porcs de la belle race anglaise Yorkshire. Les animaux, logés par trois, sont nourris de pommes de terre, de seigle, de pois cuits, d'orge écrasé et de remoulage de riz. Dix truies et verrats de même race suffisent à la multiplication.

Chaque phase de la vie a ses appartements spéciaux, les détails les plus minutieux sont sérieusement réglés, les moindres précautions sont prises, rien n'est laissé au hasard ni même à la nature seule. La cuisine est complète et compliquée; elle se fait dans un local spécial muni de grandes chaudières à bascule; des brouettes sur arbre mobile leur permettant la position horizontale malgré la pente des cours servent au transport des soupes. Pour cette installation vraiment modèle et spéciale votre Commission vous propose de décerner à M. Petit, un objet d'art.

M. LUCY à Trumilly. — M. Lucy compte parmi les jeunes. La tenue irréprochable de sa ferme, de ses animaux et de sa plaine, le rangeront bientôt au rang des maîtres. Il a repris la ferme de Trumilly, qui se compose de 198 hectares et que son propriétaire avait entièrement convertis en prairie. Jugeant de suite tout l'intérêt et le parti qu'il avait à tirer de cette terre reposée, M. Lucy applique une méthode de culture intensive avec peu de fumier et beaucoup d'engrais chimiques, il n'a d'animaux que ce qui lui est strictement nécessaire pour exécuter ses travaux. 12 chevaux, 20 bœufs et pas de moutons.

Dans cette ferme très coquette, de l'ordre partout. Une machine à battre, un moteur entretenu à l'état de neuf. Sous des hangars tout un matériel admirablement rangé et en parfait état. En plaine de très forts blés, des betteraves d'une vigueur superbe.

M. Lucy emploie les engrais chimiques suivant la méthode de Joulie.

M. PAUL HURAUX cultive en praticien consommé et, depuis 24 ans, la ferme de Mermont, qu'il a reprise de M. Curaux, son beau-père, et qui se compose de 255 hectares ainsi répartis : 100 de blé, 40 d'avoine, 70 de betteraves, 55 en luzerne.

Il nous montre une culture bien soignée et des récoltes fort régulières. Une partie de sa plaine, sur la route de Crépy à Compiègne, se trouve très éloignée et nécessite pour la surveillance une dépense importante d'énergie et de vigueur. M. Paul Hureau a réalisé dans l'aménagement de son intérieur d'immenses progrès. Sa ferme qui se composait à l'origine d'une série de petites cours, est devenue une grande et belle ferme avec tout le confort désirable.

Dans des écuries et des bouveries bien comprises, 16 chevaux, 24 bœufs et une importante vacherie, dont le lait est vendu à Crépy même. M. Paul Hureau soigne particulièrement la nourriture de ses vaches, qui ne consom-

ment que des betteraves et des farineux, les pulpes étant réservés pour les bœufs de trait et les moutons. Il fait l'élevage des génisses et nous montre de très bons sujets nés chez lui de croisement flamand-hollandais. Son troupeau, de race disley-mérinos, se compose de 350 brebis, 100 agnelles et 250 agneaux qu'il engraisse.

Dans la grange, entièrement reconstruite il y a quelques années à la suite d'un incendie, nous avons admiré une installation très complète de machine à battre et de nettoyage parfait. Malheureusement, le prix de revient en est élevé et ne permet pas à tous ses admirateurs d'imiter l'exemple de M. Huraux.

M. DUVAL, à Vez, cultive 275 hectares de terre de nature argileuse et compacte.

Ces terres nécessitent des labours faits avec six ou dix bœufs. M. Duval apporte beaucoup de soins et d'activité dans les travaux de sa plaine, aussi avons-nous trouvé chez lui des betteraves magnifiques et beaucoup plus avancées que partout ailleurs. Le passage des bineuses n'avaient pas été négligé ; dès cette époque les façons à la main étaient complètement terminées et la propreté absolue. Les charrois de betteraves de l'année précédente ayant été, chez M. Duval, longs et pénibles ; il nous montre 96 hectares de blé de mars, et seulement 16 hectares de blé d'automne. Pour compléter son assolement, 35 hect. d'avoine, 35 hect. de luzerne, le reste en pommes de terre et seigle.

En plus des bonnes fumures pour les betteraves, M. Duval emploie à hautes doses les engrais chimiques qu'il compose d'un mélange de sang desséché, de nitrate de soude, de sulfate d'ammoniaque, de superphosphates et de chlorure de potassium.

Par suite de son fort apport, il ne met rien l'année suivante sur ses blés, dont il craint la verse. Il livre ses betteraves à la pesée géométrique et ne se plaint pas de tout de ce mode de livraison.

L'organisation de la machine à vapeur et de la machine à battre, avec nettoyage mécanique, hache-paille, vis sans fin, chasse menue-paille, etc.. attire aussi l'attention de la Commission. On peut dire que c'est dans un minimum de place le maximum d'instruments et qu'il a fallu beaucoup d'ingéniosité et d'intelligence pour en tirer un parti aussi avantageux.

Une installation très complète et très soignée d'acétylène éclaire le corps de logis aussi bien que toute la ferme et même la machine à battre. Le tout fonctionne sans le moindre ennui.

Dans les écuries, 15 chevaux, 24 bœufs et dans une autre cour, un lot de moutons mérinos se composant de 575 bêtes. C'est avec un soin jaloux que M. Duval a conservé intact et très pur le lot que lui a laissé son prédécesseur, M. Parmentier, un amateur doublé d'un connaisseur.

La Commission et plus particulièrement quelques-uns de ses membres que cette race flatte par son type, ont longuement admiré l'ensemble de ce beau troupeau et ont présenté à son propriétaire toutes leurs félicitations.

M. EUGÈNE DEVOUGE, à Fay. — La ferme de Fay, que M. Eugène Devouge a reprise de son père en 1881, était déjà très bien menée depuis nombre d'années. Par une culture plus intensive et des distributions plus grandes d'engrais chimiques, M. Eugène Devouges en a encore augmenté le rendement. La qualité de la terre de Fay est généralement très bonne et répond bien aux sacrifices que s'impose pour elle celui qui la cultive. Très réunie elle constitue un très bel emploi que le fermier actuel fait valoir c'est le cas de dire « en bon père de famille ». Il dit en effet qu'il cultive sa terre, qu'il lui donne des façons et qu'il lui met des engrais chimiques « pour lui faire du bien ». Il aime par-dessus tout son métier, il a le don et la connaissance absolus de tous les animaux, leur caractère et leurs aptitudes particulières n'ont pas le moindre secret pour lui. Il sait mesurer l'effort que l'on peut leur demander et la limite qu'il ne faut jamais dépasser. Chez lui, les bœufs font ce qu'ils peuvent.

Doué d'une très grande patience, il excelle en l'art de dresser les jeunes chevaux en même temps que de former les meilleurs conducteurs. Sa ferme de Fay comprend à l'intérieur 24 chevaux, 24 bœufs, 4 vaches et 800 moutons. La culture se compose de 200 hectares, dont 85 en blé, 40 en avoines, 80 en betteraves, ces dernières très poussantes, mais un peu trop en retard. Quant aux blés, ce sont certainement les meilleurs que la Commission ait eu à voir dans le canton.

M. DUVIVIER, qui est propriétaire de la majeure partie des fermes de Russy-Bémont, fait valoir au total 400 hectares dont l'assolement est le suivant : 120 hectares de blé, 60 en avoine, et 112 betteraves le reste en seigles, fourrages et divers.

C'est avec son amabilité ordinaire qui n'a d'égale que sa belle humeur que M. Duvivier nous a fait visiter successivement ses fermes et sa distillerie.

Nous avons admiré la superbe habitation de maître, l'écurie et les chevaux d'attelage, les remises et la sellerie, le tout d'une très grande tenue.

Dans l'une des fermes, nous avons vu 15 bons chevaux de culture dans de belles écuries neuves, plus loin une machine à battre, une scierie importante mue par l'électricité, et une forge complète qui permettent la construction sur place de tous les équipages. Dans une seconde ferme, les bergeries.

Dans une dernière ferme, les bouvieries contenant 50 bœufs en parfait état et de premier choix, une seconde machine à battre à grand travail et son nettoyage actionné par une très belle machine à vapeur.

Sous de très grands hangars, une foule d'instruments les plus variés.

Faisant suite aux fermes, la distillerie, dont l'installation a suivi les

progrès les plus récents. Un laveur-épierreur très puissant, un coupe-racines horizontal distribuant les cossettes dans une batterie de diffusion d'un système très pratique par son maniement et par la vidange facile des pulpes se faisant automatiquement dans les wagonnets qui les conduisent aux fosses.

Une puissante colonne à distiller avec ses pompes centrifuges, une salle de fermentation des mieux comprises et contenant les appareils nécessaires au renouvellement fréquent de la levure. Plus loin, les appareils à épurer l'eau d'alimentation des générateurs, enfin une installation aussi importante que parfaite d'un générateur avec dynamo pour la production de l'électricité qui éclaire l'usine, les fermes, les cours et le corps du logis.

Pour l'installation remarquable et la tenue irréprochable de cette distillerie, votre Commission vous propose de décerner un objet d'art à M. Duvivier.

M. TOUPET, de Fontenay, cultive 260 hectares, dont 100 hectares étaient en blés très forts, 55 hectares en betteraves très propres, et d'une vigueur rare, 35 hectares en avoines dont plusieurs espèces formaient un champ d'expériences des plus intéressants, 30 hectares de luzerne représentant un rendement maximum, 22 hectares de trèfle et sainfoin.

La ferme est représentée par une belle cour rectangulaire autour de laquelle s'élèvent des bâtiments importants et spacieux et d'une belle construction. Les écuries et les bouvieries d'une ordonnance irréprochable contiennent 12 chevaux et 24 bœufs. Les bergeries logent 450 brebis et 180 agneaux qui constituent un lot hors-ligne de dishley-mérinos dont le croisement réussi est au point que tout le monde désire atteindre. Un vaste hangar nouvellement construit près de là complète cette belle ferme.

M. Toupet a repris la ferme de Fontenay dans un très mauvais état. Travailleur acharné, il a accompli pour la remettre au point où nous l'avons vue une œuvre similaire de celle de M. Boufflerd dans le canton de Betz.

Doué d'une énergie et d'une vigueur sans pareilles, M. Toupet n'eut de repos que lorsqu'il eut atteint le but qu'il s'était proposé et auquel il est arrivé. On peut dire qu'il a passé toute sa terre au tamis et qu'il en a extrait jusqu'au dernier morceau de pierre qui gênait le passage de ses charrues et de ses autres instruments agricoles. Ne faisant d'un semblable travail ni état, ni mention, M. Toupet laisse même par excès de modestie ignorer à la Commission et ses débuts et le mal qu'il a pris. Menée ainsi de cette magistrale façon, la ferme de Fontenay est arrivée maintenant à son apogée et est digne d'être donnée en exemple à tous. Il a fallu que M. Toupet se trouvât en concurrence avec des adversaires bien redoutables pour la suprême récompense ne lui fût pas attribuée.

Votre Commission, vraiment impressionnée par un si grand mérite, adresse à M. Toupet ses plus vifs éloges et ses sincères compliments. Elle vous propose de lui offrir un objet d'art pour son magnifique troupeau.

M. ALBERT MOQUET a repris la ferme de Feigneux, en 1880, de M. Gilquin son beau-père.

Ses débuts ne furent pas faciles, la nouveauté en culture ne s'admet pas aisément, ajoutez à cela la rareté très grande de la main-d'œuvre, et les difficultés nombreuses dues au morcellement dont il voulait endiguer le désordre, mirent M. A. Moquet aux prises avec une série d'ennuis multiples. Doué d'un cerveau puissamment organisé et d'une mémoire très sûre, il accepta la lutte et en sortit victorieux.

La chimie n'ayant pas de secret pour lui, il s'en servit avec intelligence et abandonna la méthode très coûteuse et souvent féconde en déceptions, des fumiers, des poudrettes et en général des engrais organiques pour n'employer presque exclusivement que des engrais chimiques. Médecin de sa terre, il sait en soigner les maladies et en régler délicatement les fonctions.

Il réduit au minimum les animaux et de ce fait supprime les ennuis énormes qui en dérivent et fait argent de toutes les récoltes, y compris les pailles et fourrages. Il admet en principe qu'aujourd'hui celui qui a le plus de chance de réussite est celui qui arrive dans le métier de cultivateur sans le moindre bagage de routine, de clichés tout faits, de vieux préjugés et de dictions aussi faux que fameux.

De même il préfère un sol complètement dépourvu d'engrais où l'on ne risque pas une rupture d'équilibre et forcément une erreur dans la balance. Il présente une méthode spéciale et nouvelle qui a ses partisans et qui réduit au minimum les frais de transport, main-d'œuvre etc. etc., et élève en même temps les recettes au maximum.

La plaine offre le plus beau coup d'œil, les betteraves sont d'une végétation et d'une propreté superbes, les blés donnent la meilleur impression. L'admiration de la Commission s'accroît encore si possible à la visite de la ferme dans laquelle en entrant elle se trouve agréablement impressionnée.

Une grande cour de forme régulière et rectangulaire dont les bâtiments sont excessivement bien entretenus. En arrivant, un beau corps de logis ; en suivant, une écurie dont l'installation est unique dans le canton de Crépy, chacun des douze chevaux qu'elle contient ayant sa stalle particulière où il peut se reposer tranquillement et manger aussi lentement qu'il veut ou peut sa ration. Le plafond et le sol tout en briques.

Chaque bouverie est disposée sur deux rangs, et contient 12 bœufs. Le plafond et le carrelage en briques, les auges en ciment, les râteliers, l'emplacement pour les harnais, tout est minutieusement réglé. 36 bœufs de trait sont ainsi installés. Dans une quatrième bouverie se fait l'engraissement des bœufs réformés.

La bergerie fait suite, et est divisée, dans un même bâtiment, en une dizaine

de parties égales pouvant contenir environ 65 moutons. Les râteliers sont en fer, les auges en ciment. Le dessus est d'une netteté sans pareille grâce au plancher en fil de fer recouvert de grillage.

Plus loin des hangars où tous les équipages, les instruments agricoles au grand complet trouvent leur place.

Une grange spacieuse dans laquelle les voitures pénètrent ou sortent à charge par les deux bouts ; une belle installation de machine à battre avec nettoyage, de grands greniers à blé au-dessus de la machine. Les greniers à avoine sont au-dessus des écuries et bouveries. Une machine à vapeur d'une tenue et d'une propreté remarquables, un magasin à engrais, d'accès facile et très grand.

En face de la ferme, en dehors, un immense hangar en fer et ardoises qui contient la presque totalité de la récolte.

Le tout est éclairé à l'acétylène dont le montage luxueux est admirablement compris avec allumage électrique.

Pour l'ensemble de cette installation aussi grandiose que raffinée et pour laquelle les membres de la Commission à l'unanimité décernent les plus beaux éloges, nous vous proposons, Messieurs, de donner comme récompense du plus bel exemple du genre et de la meilleure tenue, un objet d'art à M. Albert Moquet.

M. CONSTANT FERRY, a succédé à M. Sagny, son beau-père. La ferme de Beurain, menée de main de maître depuis longtemps, avait obtenu en 1876 la prime d'honneur. Entre les mains de M. Constant Ferry elle ne pouvait que conserver son rang, bien qu'il soit aussi difficile de se maintenir au faite que d'y monter.

M. Constant Ferry dont l'exploitation est la plus forte du canton, cultive 470 hectares dont tous n'ont pas la même qualité.

Près de la ferme de Chaversy où se trouve le second lot de moutons de M. Ferry, le sable domine. Obtenir dans de semblables terres des récoltes aussi luxuriantes que dans des bonnes constituerait pour beaucoup un problème insoluble. C'est pourtant à ce résultat que M. Ferry est parvenu, résultat qu'il nous fut donné de constater deux années de suite.

Il faudrait un volume pour décrire ce que contiennent d'admirable la plaine et la ferme de Beurain. Dans la plaine, 150 hectares de blé, 90 d'avoine, 140 de betteraves, 36 de uzerne, 25 de sainfoin, 17 d'herbages, le surplus en trèfle, etc., forment un ensemble aussi rare par son importance exceptionnelle que par la qualité et la régularité des récoltes, nulle part de points faibles, tout y est uniformément beau.

Dans les fermes : L'écurie contenant 22 chevaux en partie ardennais et d'une corpulence telle qu'ils occupent chacun en largeur la place de 2 per-

chers ordinaires ; quelques sujets supérieurs dont un limonier dans une des dernières attelées dont M. Ferry a trouvé la modique somme de 5.000 francs qu'il a jugée insuffisante. Par déduction il est facile de se rendre compte de la qualité de l'ensemble de la cavalerie. Dans un pré des poulains de grand avenir qui ont coûté un bon prix.

La bouverie est composée de 38 bœufs de trait achetés très jeunes par M. Ferry dans la Nièvre et qui ont grandi à Beurain. Presque tous ces bœufs sont remarquables par leur état et leur force.

Dix bonnes vaches et onze cents moutons dishley-mérinos mais plutôt dishley que mérinos complètent cet ensemble important.

A l'encontre de Feigneux, une large place est accordée à Beurain aux fumiers et aux engrais organiques. Malgré la quantité respectable de fumier produite par les nombreux animaux de la ferme, M. Ferry achète assez régulièrement une centaine de wagons à la fois de fumier de tourbe ou autre. Il emploie en outre beaucoup de crud d'ammoniaque dont il s'est assuré, à très bon compte, la production entière d'une usine. Pour compléter le tout, des sulfates d'ammoniaque, nitrates, superphosphates en quantités judicieusement proportionnées mais à pleines mains. Seule la potasse est exclue, M. Ferry n'ayant pas trouvé dans son emploi un avantage sérieux.

Au résumé tout est bien fait et largement fait à Beurain, tout y atteint un haut degré de perfection. C'est pourquoi votre Commission vous propose de décerner à M. Ferry la prime d'honneur de la grande culture.

Messieurs, j'ai déjà trop abusé de votre bienveillante attention mais je suis sûr d'être l'interprète de tous en venant rendre hommage à deux de nos collègues qui ont su à des titres différents mériter de votre reconnaissance et de votre admiration.

J'ai nommé MM. de Cornois et Alfred Lemoine.

M. de Cornois s'est fait une large place dans ce canton et bien au delà en associant pour le plus grand avantage des deux, la ferme et l'usine jusqu'ici trop souvent ennemis ; pour cette œuvre bienfaisante il a droit à toute notre gratitude. Dès le début de la trop courte visite que nous lui avons faite, M. de Cornois nous a déclaré qu'il ne voulait à aucun prix se porter candidat à la prime d'honneur.

Puis avec sa bonne grâce habituelle il a fait visiter sa plaine, ses fermes et ses usines. Et c'est sous le charme de sa conversation qu'il nous a été donné d'admirer les splendides récoltes dont M. de Cornois cherche à diminuer l'importance et le mérite en nous disant que l'usine possédant un matériel énorme et disposant de capitaux supérieurs à ceux de la culture en général, il est tout naturel que ses récoltes fussent telles.

Quant à la raffinerie il avoue tout de même que c'est son œuvre personnelle. Vous décrire tout ce que nous y avons admiré m'entraînerait au delà des

limites de ce rapport et puis je craindrais d'offenser la modestie de M. de Cornois. Qu'il me permette seulement de lui exprimer les éloges de votre Commission, ses remerciements pour son œuvre bienfaisante et la confiance que tous mettent en lui à l'aurore d'une ère nouvelle pour l'industrie du sucre et partant pour l'agriculture de ce pays.

M. Alfred Lemoine fut le lauréat de la prime d'honneur de ce canton au dernier concours.

Après une longue carrière entièrement consacrée à l'agriculture il avait droit à un repos très mérité. Mais il est de ceux auxquels l'inactivité pèse et il a préféré rester sur la brèche. Passionné pour toutes les questions agricoles, s'intéressant à tous les progrès, il occupe ses loisirs à faire valoir 185 hectares, sur lesquels il fait chaque année des champs d'expérience et des études comparatives, faisant ainsi profiter ses collègues de ses recherches et de sa longue expérience.

Votre Commission tenait à vous signaler un exemple d'un ordre et d'un mérite si élevé.

Elle offre à M. Lemoine ses éloges les plus sincères en même temps qu'elle lui décerne un rappel de prime d'honneur.

PRIX D'HONNEUR

GRANDE CULTURE.

Objet d'art, prime d'honneur à M. FERRY, cultivateur à Beaurain, commune de Trumilly, et 100 fr., offerts par M^{me} Viat, pour les ouvriers de l'exploitation.

Objet d'art, offert par M. Audigier, député, à M. Albert MOQUET, cultivateur à Feigneux, pour la bonne tenue de sa ferme.

Objet d'art, offert par M. Gaillard, député, à M. TOUPET, cultivateur à Fonteneil, pour son troupeau de moutons.

Objet d'art, offert par M. Franck Chauveau, sénateur, à M. DUVIVIER, de Russy-Bémont, pour sa distillerie.

Objet d'art, à M. Pierre PETIT, cultivateur à Béthancourt, pour sa laiterie et sa porcherie.

PETITE CULTURE

Objet d'art, prime d'honneur à M. DORION, cultivateur à Crépy, et 50 fr. offerts par M^{me} la vicomtesse Gaëtan de Chézelles, pour les ouvriers de l'exploitation.

Objet d'art, à M. Lucien RABBÉ, de Saintines, pour ses moutons.

Objet d'art, à M. Anselme HAZARD, à Béthisy-Saint-Martin, pour la bonne tenue de sa ferme.

Rapport de M. Audigier, député de l'Oise.

Mesdames, Messieurs,

La Commission chargée d'examiner les titres des candidats à l'obtention des prix de moralité — et dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur général — a eu à étudier des dossiers plus nombreux et plus intéressants encore que d'habitude : elle s'en est réjouie et elle est particulièrement heureuse de voir la Société d'agriculture aller jusqu'à l'extrême limite de la générosité, sans diminuer en rien la haute valeur morale des récompensesqu'elle va largement décerner.

La Commission est fière aussi de constater que notre chère association a trouvé tant de sympathies, tant de concours auprès de donateurs empressés et délicats qu'elle peut primer, cette année, en plus grand nombre les travailleurs remarquables par les cultivateurs et par elle pour leur très long labeur, leur zèle persévérant et leur parfaite probité.

Vous savez, Mesdames, Messieurs, l'importance spéciale que tous les agriculteurs, autant que la Commission, attachent aux prix qui vont être donnés à leurs vaillants et précieux auxiliaires, à leurs adroits et fidèles collaborateurs : ils font partie de leur famille ; ils sont témoins de leur vie, ils ont vu le foyer domestique briller les jours de naissance et de fiançailles, s'éteindre les jours d'épreuve et de deuil, se rallumer aux jours de consolation et d'espérance ; ouvriers, servantes ou serviteurs, ils partagent les mêmes occupations que leurs maîtres ou patrons, ils habitent souvent sous le même toit, ils ont toujours devant les yeux les mêmes paysages et que de fois leurs âmes se sont confondues pour glorifier avec la même ardeur le travail, pour chérir de la même tendresse « la terre qui rapporte », selon le mot de Michelet, « parce qu'elle est aimée. »

C'est dans les campagnes, je me plais souvent à le reconnaître, que le contrat de travail, sans porter atteinte ni à la dignité de l'ouvrier ni à l'autorité du patron, reçoit sa signification la plus élevée, la plus humaine. Pourquoi ? C'est que le patron et l'ouvrier ne perdent jamais le contact quotidien, qu'ils ne s'ignorent point et travaillent pour ainsi dire ensemble, côte à côte. Dans ce beau pays du Valois, en effet, où l'on se défie du nihilisme démagogique, on comprend que pour une démocratie honnête et vraiment républicaine, le contrat de travail doit être le résultat d'un consentement de plus en plus indépendant, la conséquence d'une bonne foi de plus en plus égale de part et d'autre, la preuve d'un esprit de fraternité de plus en plus réciproque.

L'ouvrier et le patron, le serviteur et le maître sont deux hommes libres en face l'un de l'autre. Quand ils ont la même estime l'un pour l'autre, quand l'un sait commander avec compétence, l'autre peut obéir avec respect. L'échange de bons procédés, la mutuelle entente dans la reconnaissance des droits et dans l'accomplissement des devoirs font que l'œuvre poursuivie devient véritablement commune et c'est pourquoi la joie est la même devant la moisson abondante, la ferme agrandie, le progrès accompli, le mérite honoré.

Quelques-uns de nos lauréats — plus qu'on ne croit et moins que nous ne voudrions — grâce à une économie merveilleuse, à une activité inlassable dont ceux qui observent admirent l'adresse attentive, la patience opiniâtre, la modestie charmante sont arrivés à acquérir une maison et un champ. Quelque petits que soient cette maison et ce champ, ils sont plus grands, plus beaux pour eux que des palais, ils sont éminemment respectables pour nous, si nous songeons à ce qu'ils ont coûté, non d'argent monnayé, mais d'efforts personnels, de nobles calculs, de sacrifices silencieux.

Et ainsi, il arrive, dans cette étroite communion de vie, que le vieux serviteur conseille le jeune maître et que le fils du vieil ouvrier devient patron à son tour ; alors le contrat de travail produit les fruits que nous espérons de lui, il est le premier degré de l'échelle où tout citoyen, par son initiative individuelle, son travail patient, sa volonté intelligente, sa vertu et son talent, doit pouvoir monter pour s'élever lui-même, ou au moins porter sur ses épaules, plus haut que lui, ses fils vers plus d'instruction et plus de bien-être.

Je me demande alors si la meilleure récompense des hommes des champs, si tenaces, si courageux, n'est pas précisément de voir leurs enfants commencer la vie dans de meilleurs conditions qu'eux. Leurs fils seront sans doute plus heureux, ils n'auront peut-être pas un plus grand contentement de soi, une plus intime satisfaction après le devoir obscurément mais si complètement rempli.

C'est parce que dans notre région le contrat de travail, qui repose exclusivement sur la parole donnée, a été compris, consenti, exécuté de part et d'autre comme le plus noble des contrats, que nous avons l'agréable mission de rendre hommage à la vie rude et sobre, toute de dévouement et de droiture des femmes de charge, des commis de ferme, des charretiers, des batteurs, des vachers et des bergers, que nous allons vous présenter en vous priant de saluer leurs noms de vos applaudissements.

Beaucoup de nos lauréats honorent depuis quelques années la médaille du ministère de l'Agriculture qu'ils ont obtenue pour plus de trente années de bons et fidèles services dans la même exploitation.

Nous espérons que la République ne fera pas attendre à ceux qui ne l'ont pas encore la distinction dont ils sont si dignes à tous égards et qu'ils honoreront à leur tour.

L'énumération des titres de ces braves serviteurs de l'agriculture sera forcément incomplète et vous voudrez bien me pardonner sa sécheresse. Mais si ma parole est insuffisante, mon cœur est plein de sincérité pour faire devant vous d'une façon générale l'éloge de ces existences modestes et pourtant si bienfaisantes.

Soit que nous récompensions les uns pour la première fois, soit que nous ne fassions que rappeler les distinctions honorifiques, les mentions honorables, les prix accordés antérieurement aux autres, voici les raisons motivées de chacune des décisions de la Commission des prix de moralité. Les services ne sont comptés qu'à partir de l'âge de 15 ans.

PRIX DE MORALITÉ

Prix d'honneur.

Grâce au généreux concours d'amis aussi attachés que discrets, la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis, heureuse de pouvoir tenir compte cette année-ci des très longs et excellents services de quatre candidats, désireuse aussi, lors des concours qui suivront, de faciliter l'obtention de sa première récompense à de vieux serviteurs dont elle signale déjà le nombre important — en s'associant aux éloges qu'ont fait d'eux leurs maîtres et MM. les rapporteurs — *décerne le prix d'honneur, une médaille de vermeil et 100 fr., offerts pour chacun d'eux par M^{me} Picard, de Crépy :*

1^o A M. ALFRED LORON, lauréat du premier prix des manouvriers au dernier concours de Senlis. Né le 19 septembre 1837, entré à l'âge de 12 ans à la ferme des Corbie à Lagny-le-Sec, il s'y est fait constamment remarquer par une conduite exemplaire, un travail intelligent, un attachement sans bornes à ses cinq maîtres: MM. Roland, Poulet, Pivert, Babilie et Frédéric Bataille, ont été successivement fiers de lui : 53 ans de services à tous égards excellents et jugés de premier ordre.

2^o A M. JEAN-BAPTISTE LEMAIRE. Né en 1043, il est entré à la ferme de Beaurain en 1858, sous les ordres de M. I. Sagny ; il y a été successivement batteur, lieur de paille et engreneur, tasseur et semeur à la main. Son exactitude est légendaire : il a toujours su entraîner par son ascendant, sa bonne humeur et son exemple ses compagnons à l'ouvrage. C'est un auxiliaire précieux pour M. Ferry, gendre et successeur de M. Sagny, qui le recommande sous tous les rapports. Il a six enfants qui ont comme lui l'amour du travail. Il est titulaire de la médaille d'honneur du ministère de l'agriculture et a été primé au concours de Chambly. 47 ans d'excellents services.

3^o A M. CHARLES LANGLOIS. Agé de 62 ans, il est employé depuis plus de 46 ans à Silly-le-Long, chez M. Corbie, dont le grand-père et le père, comme lui-même, se sont toujours loués de sa probité parfaite et de son dévouement continu. Ayant obtenu un prix au concours de Nanteuil en 1894, il est depuis l'âge de 10 ans batteur en grange et lieur de paille ; il a de l'initiative et a rempli souvent pendant les semailles des postes délicats. D'une grande économie, vaillant père de famille, il a su conquérir quelques champs qu'il fait valoir lui-même à temps perdu. 46 ans d'excellents services.

4^o A M. LOUIS LEMAIRE. Né à La Villeneuve-sous-Thury, le 23 janvier 1846, il est attaché à la même exploitation depuis 47 ans, et, depuis 27 ans, M. Collinet apprécie d'une façon toute particulière sa moralité et ses aptitudes professionnelles. Titulaire de la médaille d'honneur agricole en bronze et en argent, il a

obtenu un premier prix comme charretier en 1892 au concours de Chambly. Veuf, ayant quelque instruction, il a élevé lui-même et fort bien son fils. Sobre et économe, avec des gages bien modestes et sans ressources personnelles, il a pu acheter une petite maison avec jardin et deux parcelles de terre. Il jouit d'une grande considération parmi ses concitoyens que ceux-ci l'ont nommé conseiller municipal. 44 ans de services excellents.

COMMIS DE FERME

Prix ex-æquo, médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Ribes, et 100 fr., offerts par l'Institut de France en souvenir de M. le duc d'Aumale.

A M. CHARLES LAUNEZ. Employé dans la ferme d'Hazemont, chez M. Gréhan, à Crépy, depuis 1871. Il était premier charretier quand il fut trouvé apte à faire un habile commis de culture en 1888. Sa probité, son zèle, sa compétence sont notoires. Il a cinq fils mariés qui portent dignement le nom considéré de leur père. 34 ans de bons services.

A M. FÉLIX RENARD. Entré à la ferme de M. Gilquin, à Feigneux, reprise par M. Albert Moquet depuis 1872. D'abord simple et habile bouvier, il se fit très vite remarquer par son énergie, son intelligence, et devint contremaître. Son patron aujourd'hui voit en lui un véritable homme de confiance aussi dévoué que capable. 33 ans de bons services.

CHARRETIERS

1^{er} prix, ex-æquo, médaille d'argent et 80 francs.

A M. LÉON BOUVIER. Premier charretier dans l'exploitation de M. Mantel, à Duvy, où il travaille depuis 1864 avec une application particulière. Son exactitude, sa sobriété, sa bonne tenue, sa douceur envers les animaux sont exemplaires. 41 ans de fidèles services.

A M. EUGÈNE DUMAY, charretier dans la ferme de M. Vigreux, à Silly-le-Long. Très laborieux, très économe, il a pu acquérir quelque indépendance ; très au courant de tous les travaux des champs, il a su pendant l'absence de son maître, le suppléer efficacement plusieurs fois. Mention honorable au concours de Nanteuil-le-Haudouin. 41 ans de fidèles services.

2^e prix, ex-æquo, médaille d'argent et 70 francs.

M. LÉON LEFÈVRE, charretier chez M. Tartier, à Eve. 34 ans de bons et loyaux services dans la même exploitation agricole sans interruption. Conduite irréprochable.

M. CHARLES CAMBRAI, charretier, depuis 34 ans, sans discontinuer dans la ferme de M. Louis Levasseur, à Séry-Magneval ; très estimé de son maître et de ses compagnons.

M. EUGÈNE VINCENT, charretier, entré en 1871, chez M. Vigreux, à Sully-le-Long; son zèle ne s'est pas démenti un seul jour depuis cette époque. Très économe, il a su acquérir quelques parcelles de terre. 34 ans de bons et loyaux services.

M. EMILE-JOSEPH DELAUNAY, charretier chez M. Lucien Boisseau, à Chante-merle. Entré au service de M. Boisseau père en juillet 1871, il n'a jamais cessé d'être admirablement noté par ses patrons et de se faire remarquer par le meilleur des caractères. 34 ans de bons et loyaux services.

3^e prix, ex-æquo, médaille d'argent offerte par M. le Comte de Kersaint, et 60 francs.

M. CAMILLE TAVERNIER, charretier depuis 32 ans sans interruption chez M. Félix Dhuicque, à Brégy. Il conduit avec habileté les machines, faucheuses, moissonneuses et semoirs et a su dresser plusieurs jeunes chevaux avec une réelle habileté. Moralité excellente.

M. EDOUARD MARIETTE, charretier chez M. Tartier-Bernier, à Ève, où il est entré en 1873. Très soigneux, il a du cœur à l'ouvrage et a beaucoup d'influence sur ses compagnons. 32 ans d'excellents services.

4^e prix, ex-æquo, médaille d'argent et 50 francs.

M. LÉON GIBERT, charretier entré chez M. Draps, à Etavigny, depuis le 24 juin 1875. 30 ans consécutifs de dévoués services et de bons exemples.

M. EDMOND LESUEUR, charretier, entré le 6 septembre 1875 dans l'exploitation de M. Paul Devouge. Il a su mériter les meilleures notes pour sa conduite, son travail et sa probité pendant 30 ans.

BATTEURS

1^{er} prix, médaille d'argent et 80 francs.

M. ADRIEN VIGNERON, batteur chez M. Henri Moullé, à Sully-le-Long. Toujours le premier à l'ouvrage, dit son patron, toujours soucieux de se faire remarquer par sa bonne conduite et sa scrupuleuse probité, il a su élever six enfants sans autre secours que ses bras. Près de 47 ans de services ininterrompus et parfaits dans la même exploitation.

2^e prix, médaille d'argent et 70 francs.

M. ADOLPHE VARIN, batteur chez M. Huvier, à la ferme de la Tournelle, près de Cuvergnon. Aussi assidu qu'adroit dans son travail, bon caractère, il a su mériter pendant 45 ans sans discontinuer la confiance absolue de ses maîtres.

3^e prix, ex-æquo : médaille d'argent et 60 francs.

M. PAUL TESSIER, batteur chez M. Longuet, à Bémont. Ouvrier honnête, sobre et courageux. Il est habile aussi à semer à la main. 44 ans de bons et loyaux services.

M. ELOI GERMAIN, batteur chez M. Frédéric Bataille, à la ferme des Corbies, à Lagny-le-Sec il s'est fait remarquer depuis 44 ans par son excellente conduite et son ardeur au travail.

4^e prix, médaille d'argent et 50 francs.

M. AUGUSTE CLOUX, batteur chez M. Cazin, à Lévignen, depuis 1870. Il peut faire au besoin un bon semeur et un adroit charretier. Mention honorable au concours de Betz en 1903. 40 ans d'excellents services ininterrompus dans la même ferme.

5^e prix, médaille d'argent et 45 francs.

M. CLÉMENT EMERY, employé chez M. Ferry, à Trumilly, depuis 1865 où il s'est fait remarquer comme un excellent chauffeur attentif et plein d'initiative. 39 ans passés de bons et loyaux services dans la même exploitation.

6^e prix, ex-æquo, médailles d'argent et 40 francs.

M. STANISLAS LAUNÉ, entré dans dans la ferme de MM. Huraux et Moullé en 1871. Très régulier, très sobre, il remplit ses modestes fonctions avec zèle et intelligence depuis 34 ans.

M. ROMAIN LEGRAND, batteur chez M. Roland à Fresnoy-le-Luat. Depuis 34 ans, il sert avec dévouement et probité dans la même ferme où il veille avec soin à l'entretien des machines.

M. DÉSIR AUBRY, batteur chez M. Draps à Etavigny. Homme sûr, ouvrier consciencieux. 34 ans d'excellents services.

BERGERS

Rappels de prix de 100 francs chacun offerts par un anonyme.

1^o M. LOUIS MOREL, 2^o M. JULES MOREL. D'une conduite et d'une moralité parfaites, ces deux frères sont encore bergers à Duvy, chez M. Charles Lemoine. Après avoir mérité toute la confiance de son grand-père et de son père, M. Louis Morel depuis 41 ans et M. Jules Morel, depuis 39 ans, tous deux se font encore et toujours remarquer par l'excellence et la fidélité de leurs services.

1^{er} prix, médaille d'argent offerte par le comte Doria et 100 francs.

M. HUBERT LOBIN, berger chez M. Devouges, à la Ferme de Fay, près Saintines, est un père de famille modèle, ayant élevé cinq enfants et leur donnant l'exemple de l'économie et du travail régulier. Son troupeau est particulièrement bien tenu. 28 ans de bons et loyaux services.

2^e prix, médaille d'argent offerte par le comte Doria et 80 francs.

M. ÉMILE PINGRET, berger chez M. Charles Duval, à Vez, depuis 27 ans. Il a été aide-berger dans la même ferme sous la direction de son père. Ses moutons sont bien soignés et son maître fait le plus grand éloge de sa probité et de son caractère.

3^e prix, ex-æquo, médaille d'argent et 70 francs.

M. NOEL LEGRAND, berger dans la ferme de M. Albert Moquet, à Feigneux, depuis 20 ans. Sobre, capable et économe, il surveille avec un soin jaloux son troupeau qui est en excellent état.

M. VICTOR RAMET, berger dans la ferme d'Hazemont, à Crépy chez M. Gréhan depuis 1885, où il n'a pas manqué une seule journée d'accomplir sa tâche avec zèle.

Il soigne son troupeau avec tant d'attention et de succès que ses camarades recherchent ses conseils. 20 ans de services dévoués.

4^e prix, médaille d'argent et 60 francs.

M. JULES CAILLEUX, chez M. Duchauffour, a la ferme de Bray, par Rully. Il soigne son troupeau avec le même intérêt que s'il en était le propriétaire. Il donne à ses six enfants l'exemple d'une vie honnête, laborieuse et digne. 19 ans de bons services.

VACHERS

1^{er} prix, médaille d'argent et 80 francs.

M. CÉSAIRE INDERGAND, vacher chez MM. Gattelet et Gatté, à Béthisy-Saint-Martin. Ouvrier laborieux, persévérant et rangé. De bon conseil et de bon exemple pour ses compagnons de travail qui l'estiment et l'aiment. Excellent père de famille. 20 ans de services dévoués et assidus.

2^e prix, médaille d'argent et 60 francs.

M. SULPICE DELACOUR, vacher dans la même ferme depuis 19 ans, chez M. Mantel et précédemment chez M^{me} Lhoste, à Duvy. Conduite et moralité excellentes. Travail toujours soigné.

FEMMES DE CHARGES

Rappel de prix et 80 francs, offerts par M. Albert Moquet.

M^{me} MÉLAYE, née Louise Degrain. Entrée à la ferme de MM. Gilquin et Albert Moquet, à Feigneux, en 1870, elle s'y est fait remarquer par son application, sa bonne humeur et sa grande honnêteté. Excellente ménagère, patiente avec les enfants, elle a mérité à un haut degré la confiance des ses deux maîtres successifs qui rendent hommage à ses services. M^{me} Mélaye avait obtenu une médaille d'argent et 80 francs en un livret au concours de Crépy de 1890.

1^{er} prix, médaille d'argent et 80 francs.

M^{me} DELURY, née Uranie Mercier. Femme du chef de culture de M. de Waru, à la ferme de la Gâtelière, près Senlis, elle s'adonne tout entière aux soins du ménage, de la basse-cour et de la laiterie. Depuis 30 ans elle n'a cessé de se distinguer par son zèle et son dévouement.

2^e prix, médaille d'argent et 60 francs.

M^{me} GRÉMAUD, née Marie Debray, chez M. Proffit, à la Grange-aux-Bois, près Thury. Femme de charge pleine d'amour-propre, travaille aux côtés de son mari avec une régularité parfaite. 27 ans d'excellents services.

3^e prix, médaille d'argent et 50 francs.

M^{me} RAMET, née Delphine Legrand, femme de charge à la ferme de Saint-

Germain, chez M. Scart, depuis 1882. S'occupe de la basse-cour avec beaucoup de soins et de succès. Son honnêteté à toute épreuve, son activité intelligente, égalent son attachement à ses maîtres.

OUVRIERS EMPLOYÉS AUX INDUSTRIES AGRICOLES

La Société d'agriculture décerne pour leurs longs et remarquables services, pour leur activité intelligente et leur probité exemplaire, pour leur attachement à l'exploitation de M. de Cornois, à Vauciennes, et leur dévouement à leur maître, deux prix aux titulaires dont les noms suivent :

1^{er} prix, médaille d'argent et 80 francs.

M. LOUIS PONTÉ, surveillant.

2^e prix, médaille d'argent et 70 francs.

M. VICTOR COULON, chef de culture.

Là, s'arrête la liste des prix décernés au nom de la Société d'Agriculture et cependant l'agréable mission du rapporteur n'est pas terminée. Les regrets de la Commission et de la Société tout entière de ne pouvoir récompenser plus de lauréats vont être atténués grâce aux libéralités de plusieurs patrons : ils ont voulu offrir eux-mêmes à leurs bons, loyaux et fidèles collaborateurs comptant au moins 25 années d'excellents services des prix supplémentaires.

Voici les noms des titulaires :

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M^{me} veuve Chevalier : M. HIPPOLYTE HÉBERT, chez M^{me} veuve Chevalier, à Petit-Villers. 39 ans de services.

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M. O. Hervaux : M. LÉON DELAGARDE, commis de ferme chez M. Moulé, à Silly-le-Long. 32 ans de services.

Médaille d'argent et 25 francs, offerts par M. de Cornois : M. EUGÈNE MAURASIN, bouvier chez M. Léon Dumont, à Thury-en-Valois. 25 ans de services.

Médaille d'argent et 20 francs, offerts par M. Albert Martin : M. VICTOR-AUGUSTIN VIBERT, charretier chez M. Albert Martin, à Ermenonville. 26 ans de services.

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M. Cazin : M. HENRI CLOUX, charretier chez M. Cazin, à Léviguen. 25 ans de services.

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M. de Waru : M. BENJAMIN GUILLON, charretier chez M. de Waru, à la ferme de la Gatelière, à Senlis. 25 ans de services.

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M. Tartier : M. RICHARD VAN WELDEN, chez M. Tartier, à Sennevières. 33 ans de services.

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M. Tartier : M. LOUIS COUTURIER, chez M. Tartier, à Eve. 32 ans de services.

Médaille d'argent et 80 francs, offerts par M. de Cornois : M. JEAN-BAPTISTE MÉRESSE, à Vauciennes. 41 ans de services.

Médaille d'argent et 70 francs, offerts par M. de Cornois : M. JOSEPH LEFÈVRE, à Vauciennes. 39 ans de services.

Médaille d'argent et 60 francs, offerts par M. de Cornois : M. FERDINAND DUPUY, à Vauciennes. 33 ans de services ; M. PAUL VÉRON, à Vauciennes. 33 ans de ser-

vices ; M. LÉOPOLD BUCHET, à Vauciennes. 31 ans de services ; M^{me} V^{ve} LECOMTE, à Vauciennes. 31 ans de services ; M. JULES TICHOUX, à Vauciennes. 30 ans de services ; M. EUGÈNE ULDEMOULIN, à Vauciennes. 30 ans de services ; M. PIERRE TESSIER, à Vauciennes. 30 ans de services ; M. EMILE CIVIER, à Vauciennes. 30 ans de services.

Médaille d'argent et 50 francs, offerts par M. de Cornois : M. ACHILLE CARON, à Vauciennes. 29 ans de services ; M. CAILLEUX, à Vauciennes. 29 ans de services ; M. CONSTANT BÉZIN, à Vauciennes. 28 ans de services ; M. ERNEST LAPOUSSIÈRE, à Vauciennes. 27 ans de services ; M. ALPHONSE VÉRON, à Vauciennes. 27 ans de services.

Médaille d'argent et 40 francs, offerts par M. de Cornois : M. DANCRE, à Vauciennes. 25 ans de services ; M. EMILE CHOQUART, à Vauciennes. 25 ans de services ; M. ALFRED IDELOT, à Vauciennes. 25 ans de services ; M. FÉLIX MONGLAS, à Vauciennes. 25 ans de services.

M. Audigier avait à peine terminé son rapport par la liste des ouvriers récompensés par M. de Cornois, que M. le Président se lève et fait part à l'Assemblée de l'incident suivant :

Messieurs, vous venez d'entendre la longue énumération des vieux ouvriers auxquels M. de Cornois a voulu lui-même décerner des médailles et des prix pour leurs longs et fidèles services. Il ne devait pas être à cette fête mais je ne veux pas vous priver des paroles pleines de sentiments élevés qu'il m'avait chargé de leur transmettre, les voici :

« Je me réjouissais à la pensée de me joindre à vous pour distribuer à nos plus anciens serviteurs de Vauciennes et de Mermont les récompenses que vous avez bien voulu consentir à leur remettre ; je tenais à leur dire tout le prix que j'attachais à leurs bons et loyaux services et les en remercier en présence de tous nos collaborateurs et amis ; je voulais dire bien haut le concours dévoué qu'ils m'avaient apporté pour m'aider à mener à bien l'œuvre d'association que j'ai entreprise à Vauciennes et qui, je l'espère, dans l'intérêt de l'agriculture ne restera pas sans imitateur ; l'union de la ferme et de l'usine, du capital et du travail, tel est le principe que je cherche à appliquer de mon mieux et que j'aurais voulu développer devant eux ».

Ces sentiments sont trop bien exprimés pour que je veuille y rien changer, mais pendant que M. de Cornois m'écrivait cette lettre, le bruit s'était répandu parmi les ouvriers des témoignages de sympathie qu'ils allaient recevoir et aussitôt comme une trainée de poudre la pensée de le remercier traverse tous les esprits ; une souscription est ouverte et en quelques heures une somme importante est réunie, un magnifique objet d'art est acheté avec cette inscription : *A M. de Cornois, le personnel des usines de Vauciennes reconnaissant*. On écrit à M. de Cornois, on lui assure que sa présence est nécessaire sans lui dire pourquoi, il me récrit aussitôt « on me réclame à Vauciennes on a besoin de moi, il n'y a pas de santé qui tienne. » Voilà les circonstances qui l'ont amené à cette distribution et qui lui permirent de recevoir des mains d'un des plus anciens serviteurs ce témoignage d'affection auquel il ne s'attendait pas.

Un pareil acte en dit plus que les plus beaux discours et nous laisserons aux cœurs émus du patron et des ouvriers le soin de comprendre et d'apprécier l'affection qui les unit et dont ils ont apporté ici les témoignages. (*Applaudissements répétés.*)

Rapport sur le Concours de conducteurs de moissonneuses-lieuses.

En raison des liens de sympathie qui l'unissent à la Société d'agriculture de Senlis et pour prouver l'intérêt qu'elle attache à ses travaux, la Société des Agriculteurs de France a décidé de prendre à sa charge l'un des concours spéciaux organisés à l'occasion de la grande fête agricole de Crépy-en-Valois. Après entente avec M. Léon Martin, le distingué et dévoué Président de la Société d'agriculture de Senlis, le Conseil de la Société des Agriculteurs de France a décidé d'affecter une somme de cinq cents francs pour l'organisation d'un concours d'habileté entre les ouvriers conducteurs de moissonneuses-lieuses.

En invitant ainsi tous les ouvriers agricoles de la région à faire montre de leurs connaissances spéciales et de leur habileté professionnelle, en les conviant à concourir loyalement pour l'obtention de récompenses et de diplômes, les deux Sociétés unies ont eu pour but non seulement de procurer aux ouvriers méritants une satisfaction immédiate, mais encore et surtout de faciliter leur placement ultérieur. Elles sont convaincues, en effet, qu'un ouvrier agricole recherchant un emploi aura beaucoup plus de chances d'être embauché dans de bonnes conditions si, aux certificats d'usage constatant son honnêteté et sa bonne conduite, il joint un diplôme prouvant qu'il sait se servir de la machine la plus compliquée de l'outillage agricole moderne.

Le concours a eu lieu le 22 juillet 1905. La Commission du concours, composée de M. J. Besnard, membre de la Société nationale d'agriculture, membre du Conseil de la Société des Agriculteurs de France, de MM. Ferry, Boufflerd, Moquet, Félix Roland, Dubourg, Leroux, Vuaillet et Coupan, a examiné huit concurrents ; indépendamment de l'exécution proprement dite de l'ouvrage, ces concurrents ont eu à répondre à diverses questions portant principalement sur l'emploi des appareils de réglage dont les machines sont munies, sur les modifications ou réparations à faire en cas de rupture ou de dérangement de certains organes.

La Commission a été heureuse de constater que la plupart des concurrents possédaient une connaissance approfondie de leurs machines et qu'ils en comprenaient le mécanisme.

Les difficultés présentées par la pièce de blé que ces ouvriers avaient à couper n'étaient certes pas insurmontables et ils serait à souhaiter que tous les blés de cette année lui ressemblassent ; le travail n'était cependant pas non plus très facile, et l'on peut considérer que l'épreuve était d'une bonne difficulté moyenne.

Tenant compte à la fois des réponses aux questions posées, de l'exécution du travail, de la conduite des animaux et de l'aptitude à régler les machines, la Commission décerne, au nom de la Société des Agriculteurs de France, les récompenses suivantes :

1^{re} section. — Machines tirées par les chevaux.

Une médaille d'argent et 80 fr. en un livret : M. Louis TARY.

Une médaille d'argent et 70 fr. en un livret : M. Alphonse PONSY.

Une médaille d'argent et 60 fr. en un livret : M. Albert LANDAT.

Une médaille d'argent et 50 fr. en un livret : M. Louis DANCRE.

Une mention honorable et 20 fr. : M. Georges GOUJON.

Une mention honorable et 20 fr. : M. Auguste LAGNY.

2^e section. — Machines tirées par des bœufs.

Une médaille d'argent et 40 fr. en un livret sont attribués à M. Auguste LALOUETTE, pour son habileté à conduire les bœufs et pour sa connaissance du mécanisme de la lieuse.

Mais, tout en récompensant cet habile ouvrier, la Commission considère que, tous les organes de réglage des moissonneuses-lieuses étant placés à proximité du siège de la machine, il est impossible au bouvier placé près de ses animaux de surveiller le fonctionnement, et qu'il n'est nullement pratique de confier à un seul ouvrier la conduite d'une lieuse attelée de bœufs.

PRIX D'HABILITÉ

Conducteurs de charrues à une raie attelées de deux chevaux et de quatre bœufs au plus.

1^{er} prix, médaille d'argent et 50 francs : M. CRÉQUY, chez M. Lemoine, à Duvy.

2^e prix, médaille d'argent et 40 francs : M. FROMENT, chez M. Mantel, à Duvy.

3^e prix, médaille d'argent et 30 francs : M. VALTA, chez M. Raoul, à Lévignen.

4^e prix, *ex-æquo*, médaille d'argent et 20 francs : M. HUART, chez M. Garnier, à Morcourt ; M. LANDA, chez M. Huriaux, à Mermont ; M. BOUVIER, chez M. Mantel, à Duvy.

Aux conducteurs de charrues à plusieurs raies.

Médaille d'argent et 50 francs : M. DESSONNOIS, chez M. Devouge, à Brasseuse.

CONCOURS D'HABILITÉ POUR LES BERGERS

La Commission du Concours d'habileté pour les bergers regrette de n'avoir pas vu un plus grand nombre de concurrents se mettre en ligne, dans notre région qui compte tant d'habiles bergers.

Les concurrents qui se sont présentés ont tous fait preuve d'une grande habileté

dans la conduite d'un troupeau et dans le dressage parfait de leurs dévoués auxiliaires, les chiens.

Messieurs les Membres du jury ont cru devoir décerner :

Le 1^{er} prix, consistant en une médaille d'argent et 60 fr. en un livret, à M. MOREL FURSY, berger chez M. Charles Lemoine, à Duvy, qui a conduit vigoureusement son petit troupeau avec un seul chien très bien dressé.

Le 2^e prix, consistant en une médaille d'argent et 50 fr. en un livret, à M. LEPÈVRE (Charles), berger chez M. Garnier, à Morcour, qui nous a montré deux chiens obéissant d'une façon remarquable à la parole et aux gestes.

Le 3^e prix, consistant en une médaille d'argent et 40 fr. en un livret, à M. RAMET, berger chez M. Gréhan, à Hazemont. Ramet est un des bons vétérans parmi les bergers du canton ; il mène ses moutons paisiblement en homme qui aime son troupeau, ne veut pas le fatiguer inutilement et sait profiter de toutes les nourritures qu'il rencontre sur son parcours.

CONCOURS DES CHEVAUX ET VACHES LAITIÈRES

M. Boisseau, de Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec, expose un lot de taureaux, vaches et génisses de race hollandaise, élevés chez lui et dont nous avons pu admirer les formes régulières ; les vaches possèdent des attributs laitiers bien distincts. M. Boisseau ayant présenté au concours une exposition d'animaux de l'espèce bovine, ovine et chevaline particulièrement remarquable, les trois Commissions, au lieu d'attribuer un prix spécial pour chacune de ces catégories, se sont entendues pour décerner à M. Boisseau, pour l'ensemble de l'exposition de ses animaux, un prix d'honneur consistant en un objet d'art offert par la Société d'agriculture de Senlis.

Il est en outre accordé aux conducteurs des animaux des espèces chevaline, bovine et ovine, présentés par M. Boisseau, une somme de 75 francs.

1^{er} prix à M. Huraux, de Mermont, pour l'ensemble de son exposition de taureaux, vaches et génisses de races flamande, hollandaise et croisements divers, élevés chez lui. Un objet d'art, offert par la Société d'agriculture de Senlis, et 25 fr. au conducteur.

BŒUFS DE TRAIT

Objet d'art : M. Paul DEVOUGE, agriculteur à Brasseuse, pour ses 12 bœufs de travail, remarquables par leur conformation et leur aptitude comme bêtes de traits. 60 francs aux conducteurs.

MOUTONS

RACE MÉTIS-MÉRINOS

Prix d'honneur, objet d'art : M. Louis GARNIER, à Chevreville.

1^{er} prix, objet d'art : M. DUVAL, à Vez.

RACE DISHLEY-MÉRINOS

Médaille de vermeil offerte par M. Chovet, sénateur : M. Constant Dhuicque, de Brégy.

RACE SOUTHDOWN

Objet d'art : M. Léon Roland, de Courtillet.

Plaquette artistique offerte par M. Richefeu : M. Garnier, de Morcourt, pour son exposition de Southdown berrichons.

RACE CHARMOISE

Objet d'art : M. Charles Lemoine, de Duvy.

CONCOURS AGRICOLE SCOLAIRE

Rapport de M. Paul Delaunay.

Messieurs,

C'est la seizième année d'existence de votre concours agricole scolaire, et jamais, peut-être, l'utilité, je dirais presque la nécessité de ce concours, ne s'est fait plus qu'aujourd'hui impérieusement sentir.

Le dépeuplement de nos campagnes s'accroît chaque année davantage, l'émigration vers les grandes cités prend des proportions de jour en jour plus inquiétantes, et c'est avec raison que M. Méline, dans son très beau livre « le Retour à la Terre », a jeté ce cri d'alarme qui a trouvé dans notre pays un douloureux écho.

Et pourtant, si dans tous les cantons de France l'enseignement agricole était donné d'une façon aussi suivie et aussi intelligente que dans le canton de Crépy, le mal serait moins grave et le remède bien près d'être découvert.

Lorsqu'un enfant a reçu de son maître les premières notions de science agricole, il peut, en grandissant, en approfondir l'étude, juger par les cultures environnantes des résultats merveilleux que cette science peut donner, et il en devient forcément, alors, un des fervents adeptes. Aussi, a-t-il semblé juste à votre Commission d'adresser à tous les instituteurs du canton de Crépy le salut reconnaissant de notre Société.

Cinq d'entre eux ont bien voulu soumettre un mémoire au jugement de votre Commission.

Je ne vous parlerai ni de M. Malin, de Morienvil, ni de M. Quervel, d'Ormoy-Villers. Ils sont tous deux méritants, mais ont déjà été récompensés par votre Société : nous n'avons donc pu leur accorder qu'un rappel de prix.

M. Lapeyre, de Rocquemont, nous a envoyé un rapport très bien ordonné, mais relativement court. Il est, avec raison, chaud partisan de l'enseignement pratique, et il a transformé le jardin de l'école de Rocquemont en un véritable champ d'expériences. Le blé et les betteraves y sont cultivés avec et sans fumier, avec

et sans engrais. Les enfants font eux-mêmes la plus grande partie des travaux nécessités par ces cultures et peuvent apprécier chaque jour la différence des résultats obtenus. Cette méthode est excellente et appelée aux meilleurs résultats ; aussi votre Commission vous propose-t-elle d'attribuer à M. Lepeyre la plaquette en argent que nous devons à la générosité de M. Richefeu.

Les mémoires, il serait peut-être plus juste de dire les ouvrages de MM. Cabois, d'Orrouy, et Vimeux, de Fresnoy-la-Rivière, sont véritablement hors de pair. Vous trouvez tout dans le premier : étude géologique et météorologique de la commune d'Orrouy, hydrographie et topographie agricole, législation rurale, cartes agronomiques, etc., le tout suivi d'un cours de pratique agricole auquel le plus fin praticien ne trouverait rien à reprendre. C'est une œuvre de longue haleine qui subsistera et qui a dû demander à son auteur des connaissances aussi variées qu'approfondies, et une somme de travail considérable. M. Cabois nous avertit qu'il se propose de compléter par la suite et de perfectionner son travail ; il lui restera bien peu de chose à faire.

M. Vimeux nous fait l'historique agricole de la commune de Fresnoy-la-Rivière depuis le commencement du siècle dernier, nous faisant suivre pas à pas les transformations successives et les progrès réalisés chaque année depuis cette époque. Son travail, bien que considérable, est moins important que celui de M. Cabois, la partie technique est moins développée, mais il est, si je puis m'exprimer ainsi, plus philosophique et plus humanitaire. Du reste, au point de vue agricole, M. Vimeux est à la tête, à Fresnoy, d'une œuvre sociale remarquable. Il y a créé un Syndicat agricole et une Caisse rurale, et ses conférences culturelles y sont très suivies et très appréciées. Aussi votre Commission vous propose-t-elle de le mettre sur le même rang que M. Cabois, et de donner à chacun de ces instituteurs si méritants un objet d'art offert par votre Société.

Les seize élèves nommés ont été dignes de leurs maîtres et ont grandement satisfait votre Commission, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ils connaissent, comme de vieux praticiens, les différentes façons que la terre doit recevoir pour porter la betterave, et la nécessité des différents binages. Ils nous ont exposé, sans aucune hésitation, la valeur respective du fumier de ferme et des engrais chimiques, leur composition, leur emploi. Dix prix leur ont été décernés. M. Francolin, l'éminent directeur des Ecoles de Crépy, prend la part du lion ; il en a cinq. Deux vont à Orrouy ; un seul à Fresnoy-la-Rivière, mais c'est le premier, et le titulaire est très méritant ; un à Morienvall : le jeune Henrion (Robert), qui l'a obtenu, nous a envoyé un herbier agricole des plus complets ; enfin, un à Russy.

Je ne veux pas terminer sans remercier M. Pavette, notre inspecteur si distingué, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition son indiscutable compétence, et M. Lestocart, de Senlis, de nous avoir prêté son très utile et tout dévoué concours.

CONCOURS AGRICOLE SCOLAIRE

Instituteurs.

Rappel de prix : M. MALIN, instituteur à Morienvall ; M. QUERVEL, instituteur à Ormoy-Villers.

1^{er} prix, *ex-æquo*, objet d'art : M. CABOIS, instituteur à Orrouy ; M. VIMEUX, instituteur à Fresnoy-la-Rivière.

2^e prix, plaquette artistique offerte par M. Richefeu : M. LAPEYRE, instituteur à Rocquemont.

Elèves.

1^{er} prix, médaille et volume : M. GRIGNON (Lucien), de Fresnoy-la-Rivière.

2^e prix, médaille et volume : M. KLOPSTEIN (Robert), de Crépy.

3^e prix, médaille et volume : M. HENRYON (Robert), de Morienval.

4^e prix *ex-æquo*, médaille et volume : M. BERTON (Lucien), de Crépy ; M. CARON (Edouard), d'Orrouy.

5^e prix, médaille et volume : M. BARBERYE (Gérard), d'Orrouy.

6^e prix *ex-æquo*, médaille et volume : M. IDELOT (Robert), de Russy-Bémont ; M. THIÉRY (Maurice), de Crépy ; M. DRUELLE (Noël), de Crépy ; M. VIET (Jean), de Crépy.

Le Banquet.

Le banquet, servi à six heures et demie sous la tente élevée place de la République, a réuni près de 250 convives. Ceux-ci eussent été plus nombreux encore si le mauvais temps n'avait obligé beaucoup de personnes venues des pays environnants à abrégier leur séjour à Crépy.

Au dessert, M. Léon Martin a donné la parole à M. Chopinet « pour porter la santé du Président de la République ».

Toast de M. le Docteur Chopinet.

Me trouvant être ici, — et à mon grand regret, croyez-le bien — le seul représentant de l'autorité administrative, c'est à moi, Maire de la ville de Crépy, qu'incombe le devoir et que revient l'honneur de lever mon verre à la santé du grand citoyen qui représente la République Française, du Président Loubet.

En associant votre hommage au mien, ce n'est pas à un acte de politique de parti que vous vous associez, mais à une manifestation du sentiment national.

L'éminent citoyen Loubet, l'élu des républicains qui l'ont élevé à la plus haute magistrature de la République, a pleinement et constamment justifié, par ses actes et par ses paroles, la confiance des repré-

sentants républicains de la France démocratique. Nul, en effet, ne s'est plus rigoureusement et plus strictement renfermé dans les limites constitutionnelles de ses fonctions exécutives. Les républicains seront unanimes à lui rendre cette justice, qu'en aucune circonstance il n'a tenté de peser sur les décisions du pouvoir législatif ou souverain, c'est-à-dire de faire prévaloir ses idées et ses sentiments personnels sur les idées, les sentiments et les volontés du pays interprétés par sa représentation nationale.

Ce n'est donc pas seulement l'honnête homme, le magistrat correct et impartial que nous honorons en sa personne ; c'est encore le vrai républicain, plus républicain même que la Constitution révisable dont il tient ses fonctions.

Messieurs, je lève mon verre au Président Loubet ; à la République, qu'il représente !

M. Léon Martin a parlé ensuite en ces termes :

Toast de M. Martin.

Il y a trente ans ou presque, je venais pour la première fois demander à la ville de Crépy l'hospitalité pour la fête de l'agriculture. A cette époque, l'agriculture était sa grande amie ; elle seule lui apportait la prospérité et la richesse. Aussi, l'hospitalité fut généreuse et magnifique, et la ville s'était pavoisée et illuminée de feuilles et de fleurs et, mieux encore, de sympathie et de cordialité.

Aujourd'hui, de grandes industries sont venues s'établir à Crépy et on a cru, ou du moins quelques-uns, qu'il y avait, là, une orientation nouvelle et que l'agriculture serait quelque peu oubliée, sinon dédaignée. Mais l'agriculture n'a pas marché d'un pas moins rapide que l'industrie, et elle apporte encore à Crépy un contingent considérable de commerce d'affaires et de relations. La ville et les habitants ont senti leurs vieilles sympathies se réveiller et ont tenu à fêter leurs amis les cultivateurs. Il a suffi d'un appel pour ranimer leur sympathie, qu'ils nous témoignent aujourd'hui par une réception cordiale, par des guirlandes de drapeaux, des arcs de triomphe qui saluent l'agriculture à chaque coin de rue, et l'industrie elle-même a voulu se distinguer dans ce tournoi généreux en se joignant à la fête.

J'apporte donc ici les remerciements bien sincères et bien chaleureux de l'agriculture, à la ville tout entière de Crépy, et je porte un toast à la municipalité qui la représente, à ses habitants, à tous ceux qui se sont donné tant de peine pour nous faire une fête si splendide ; je bois à la prospérité de la ville de Crépy.

Après lui M. Vantroys a dit la joie qu'il ressentait du grand succès de la fête, et enfin M. Georges Audigier, député de l'Oise, a prononcé le toast que voici :

Toast de M. Georges Audigier, député de l'Oise.

Fêter l'agriculture, c'est fêter le travail ; honorer l'homme des champs, c'est honorer le dévouement au bien public ; reconnaître les services de la démocratie rurale, c'est demander à la République de se montrer de plus en plus soucieuse de ses aspirations ; aimer la terre que le cultivateur fait plus belle et plus utile pour tous, c'est rendre hommage à la Patrie plus féconde et plus douce.

La ville de Crépy l'a bien compris ainsi puisqu'elle a voulu se parer aujourd'hui avec tant d'éclat des couleurs nationales, se décorer avec tant de goût de joyeux feuillages et faire adresser du haut de ses arcs de triomphe si nombreux tant de gracieux saluts et tant d'aimables compliments aux invités, bienvenus chez elle, de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis.

Nous avons lu partout dès hier avec plaisir sur élégantes banderoles : *Gloire aux Exposants ! Gloire aux Lauréats ! Honneur aux Vieux Serviteurs ! Vive l'Agriculture ! Vive l'Horticulture ! Vive l'Industrie !* Nous avons été heureux de regarder les ouvriers de l'usine inventer de charmants décors pour célébrer la vaillance de leurs camarades des champs.

Non seulement en son nom, mes chers concitoyens, mais au nom de M. le sénateur Franck Chauveau qui, souffrant, a pu seulement honorer de sa présence la distribution des récompenses, mais au nom aussi du dévoué député de la 2^e circonscription de Senlis, de son cher collègue et ami M. Gaillard, qui l'a chargé de vous exprimer tous ses vifs regrets d'être retenu à Creil et à Nogent-les-Vierges, par la Fête de la Mutualité et le banquet de la Société la « Patriote » en même temps que de vous assurer de son fidèle attachement, au nom par conséquent de l'arrondissement tout entier, le député de la 1^{re} circonscription dit à la ville de Crépy : Salut à tous les habitants et merci !

En ma qualité de représentant du peuple, je m'associe cordialement et respectueusement au toast porté par M. le Maire à M. le Président de la République qui, vous le savez, mes chers concitoyens, s'est toujours particulièrement fait gloire d'être le fils de braves et modestes cultivateurs de Marsanne.

Que ce soit du haut des faucheuses mécaniques et des moissonneuses-lieuses où les longues traînées de gerbes représentent plus de science et moins de peines qu'autrefois, que ce soit encore simplement, la faux à la main, que nos concitoyens, penchés comme jadis sur le sol, accomplissent les travaux les plus bienfaisants, nous les suivons tous avec le même égal intérêt et la même sollicitude fraternelle.

Pour vous, mes chers concitoyens, chez qui le culte familial est si vivace, le respect de la propriété si légitime, le sentiment de la dignité personnelle si fort, nous savons bien pourquoi ce champ fait partie de votre volonté, de votre intelligence, de votre cœur et pourquoi ne pas dire le mot, de votre chair : c'est parce qu'il a été espéré pour des enfants aimés, c'est parce qu'il est conquis par un rude labeur, c'est parce qu'il est agrandi par l'économie tenace, c'est parce qu'il est gardé par la probité la plus vigilante.

Dans sa maison grande ou petite, fût-elle le plus humble toit, chacun de vous veut être maître chez soi et voir sa femme maîtresse chez elle. Vous prétendez, avec Jean-Jacques Rousseau lui-même d'ailleurs, « que les hommes « ne sont pas faits pour vivre en fourmilière mais épars sur la terre qu'ils doivent « cultiver ». Et vous dites bien haut que vous avez besoin d'air, d'espace, de soleil, que vous aimez à voir chez vous vivre à l'aise de la liberté.

Comme je comprends votre amour d'indépendance, votre fierté d'un métier qui devient chaque jour, de plus en plus, un grand art et comme j'envie pour les citoyens qui vivent dans les grandes villes où s'usent tant d'énergies votre vigueur physique et votre santé morale !

En portant un toast à la Société d'agriculture de Senlis, en lui demandant d'avoir toujours l'esprit large, le cœur ouvert, d'appeler à elle les plus modestes, je bois à la santé de son distingué président qu'honorent depuis de longues années tant de services rendus à l'association, et dont l'autorité est grande, si légitimement, dans tout le monde agricole.

Je bois à la santé de MM. les membres du bureau, qui se prodiguèrent avec tant de dévouement pour l'organisation parfaitement comprise du concours de 1905.

Permettez-moi aussi de porter un toast à la Société d'horticulture et de boire à la santé de son sympathique président, de ses sociétaires présents à Crépy : ils ont mis au beau milieu de l'exposition agricole une charmante couronne de fleurs que j'ai admirée comme un symbole de paix, de concorde et d'honneur !

Aux lauréats de la Société d'agriculture !

Aux lauréats de la Société d'horticulture !

Le soir, toute la ville de Crépy était brillamment illuminée et les lanternes vénitiennes multicolores se balançaient gaiement dans la verdure.

Senlis. — Imprimerie E. VIGNON.

Assurances contre la Grêle

L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

La première et la plus importante de toutes les Compagnies Grêle fonctionnant en France.

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, l'**Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Seize Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Quatre Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, l'**Abeille** ouvre la campagne Grêle avec un actif de près de **DIX-HUIT MILLIONS.**

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés par retour du courrier.

A. BONAMY

Délégué de la Société Agricole de Senlis,

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES L'ABEILLE

(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

Téléphone 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des exploitations garanties par l'**Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **23.600 hectares.**

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

SPÉCIALITÉ DE FOURNITURES CLASSIQUES

REGISTRES

LIVRES DE PIÉTÉ

MAROQUINERIE



E. VIGNON FILS
1, RUE ST-PIERRE (EN FACE LA POSTE), SENLIS (OISE).



IMPRESSIONS
EN TOUS GENRES

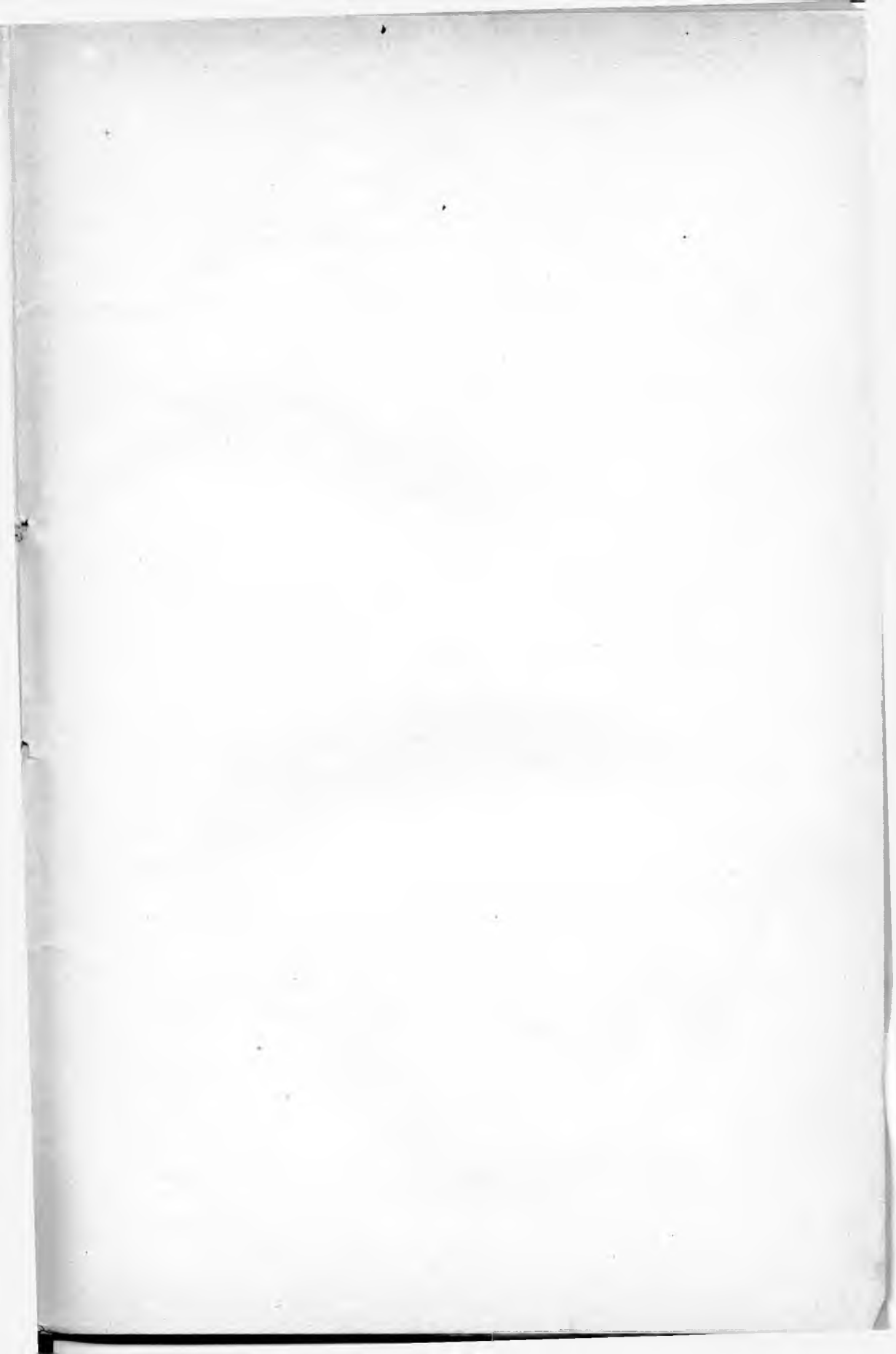
*Billets de Mariage et d'Invitation, Avis de Naissance,
Têtes de Lettres, Factures, Circulaires, Cartes de Commerce.*

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

→ ✂ CARTES DE VISITE ✂ ←

Toute Commande en Librairie faite avant le Jeudi soir, est servie le Dimanche matin, sans frais.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES (SENLIS & LES ENVIRONS)





SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. ^o/_o par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 25, rue du Châtel.

Téléphone 44.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

A. BAJAC *

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-molles.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET^{O. * O. M. A}

G. LEFEBVRE-ALBARET^{O. * O. M. A}, G. LAUSSEDAT^(E.C.P.) ET C^{ie}

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième

Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.